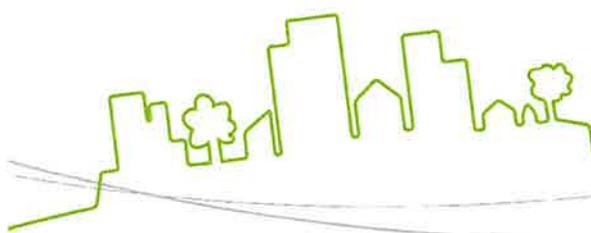


sdcl

écochaleur
urbaine



SYNTHESE SDCL 2021



Pour le Président, par délégation
Le directeur Général Adjoint
Pôle Qualité de Vie
Jean-Luc MAZEAU

 **Limoges
Métropole**
Communauté d'agglomération


REÇU EN PREFECTURE
le 21/07/2022
Application agréée E-legalite.com

Introduction

DESCRIPTIF DES MÉTHODES D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DU COMPTE RENDU ANNUEL.

Le présent compte rendu a été établi à partir des comptes rendus annuel de la société SDCL et conformément aux dispositions du code du commerce et du règlement CRC 99-03. L'application des règlements CRC 2004-06 (définition, comptabilisation et évaluation des actifs) et 2002-10 / 2003-07 (amortissements et dépréciation des actifs) n'a pas engendré d'impact significatif dans les comptes de la société ou de compte rendu annuel.

Aucun changement de méthode n'est intervenu entre les deux exercices présentés.

Enfin, des différences peuvent apparaître entre les éléments des données techniques et ceux des données financières. Cela tient à une différence de période, les données issues de l'exploitation portant généralement sur des périodes comprises entre des dates de relève de compteurs (vers le 20 de chaque mois) ; les données financières, pour coïncider avec l'année civile, projettent ces éléments jusqu'au 31 décembre de chaque année (écritures de cut-off).

Sommaire

Introduction	2
1 - LES FAITS MARQUANTS DE LA CONCESSION SUR L'ANNEE 2021	4
1.1 CONTRAT.....	4
1.2 TRAVAUX.....	4
1.3 TARIFS	4
1.4 EXPLOITATION	5
1.5 RESULTAT FINANCIER	5
2 - LE RESEAU AUJOURD'HUI.....	6
2.1 LE RESEAU DE CHALEUR DE VAL DE L'AURENCE	6
2.2 PERIMETRE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC	10
2.3 CHIFFRES CLES	12
2.4 LES PRINCIPAUX CLIENTS DU RESEAU	12
2.5 LA PRODUCTION	13
2.6 L'ORGANISATION	18
3 - QUALITE DU SERVICE.....	19
3.1 CONTINUTE DE SERVICE	19
3.2 RECLAMATIONS CLIENTS.....	19
4 - CONCLUSION ET PERSPECTIVES	20

1 - LES FAITS MARQUANTS DE LA CONCESSION SUR L'ANNEE 2021

1.1 CONTRAT

L'avenant 29 a été signé et notifié au 30 août 2021.

Ce dernier a pour objectif principale de ;

- Constater le défaut d'obtention des subventions par SDCL (comme prévu dans le cadre de l'avenant 28) et de procéder aux modifications technico-économiques en résultant,
- De modifier le périmètre de concession,
- D'acter de la suppression de l'extension vers le réseau RCHVL tel que prévu dans l'avenant 28.

1.2 TRAVAUX

Le réseau de Val de L'Aurence a continué son développement sur 2021 tant sur le tronçon historique (Nord-Sud) que sur l'extension Bastide – Brégère.

Ainsi sur l'exercice nous avons raccordé les abonnés ci-dessous :

⇒ Réseau Bastide - Brégère :

- Sous-station 224 « SGAMI - Gendarmerie Sud - Jourdan - Bat CSAG » : mise en service en 03/2021
- Sous-station 263 « CCAS VDL - Ehpad Marcel Faure » : mise en service en 10/2021

Dans le cadre des avenants 28 et 29, Dalkia et SDCL ont commencé la réalisation des travaux liés à l'interconnexion des réseaux de Val de l'Aurence et de Beaubreuil.

1.3 TARIFS

Le prix moyen de la chaleur (P1+P2) vendue aux abonnés est de 74,9 €HT / MWh (79,02 €TTC / MWh) pour 2021 versus 71,8 €HT / MWh (75,75 €TTC / MWh) pour 2020.

1.4 EXPLOITATION

Les faits marquants sur 2021 sont :

- ⇒ L'absence d'arrêt technique majeur sur le CRE
- ⇒ Un niveau de performance des installations du CRE conforme aux attentes
- ⇒ La mise en service du contrôle commande avancée sur les installations de la cogénération biomasse
- ⇒ La mise en service de 2 nouvelles sous-stations
- ⇒ La baisse de puissance souscrite sur 8 sous-stations
- ⇒ Le fonctionnement ponctuel de la turbine à gaz en mars et novembre suite à des appels d'EDF.

1.5 RESULTAT FINANCIER

Chiffres clés	Exercice 2021	Exercice 2020
Chiffre d'affaires	19 554 452 €	15 959 755 €
Charges d'exploitation	18 823 155 €	15 692 112 €
Résultat (hors frais fin.)	731 298 €	267 643 €

2 - LE RESEAU AUJOURD'HUI

2.1 LE RESEAU DE CHALEUR DE VAL DE L'AURENCE

La ville de Limoges a délégué, par la convention d'affermage en date du 12 janvier 1968, son service de distribution publique d'énergie calorifique du quartier de l'Aurence à la Société de Distribution de Chaleur de Limoges (S.D.C.L.).

Cette convention d'affermage dont la durée initiale était de 30 ans, a vu son échéance prolongée jusqu'au 30 juin 2032 suite à la signature de l'avenant n°20.

Le Traité de concession ainsi signé a fait successivement l'objet de 20 avenants :

- ✓ Avenant **N°1**, entrant en vigueur le 1er juillet 1969 ayant pour objet la **création d'une société filiale commune (Société de Distribution de Chaleur de Limoges : S.D.C.L.)** entre la SERC Chauffage et Services Urbains et la SOPEC. Cette nouvelle société est donc mandatée pour exploiter la Concession conformément à la Convention du 12 janvier 1968 et au cahier des charges,
- ✓ Avenant **N°2**, entrant en vigueur le 15 janvier 1974 ayant pour objet de préciser que **le terme convention d'affermage remplacera celui de convention de concession**, de concrétiser les baisses de tarifs, de décomposer les tarifs de chauffage en 4 postes (P1, P'1, P2, P3) et d'introduire de nouvelles conditions et formules de révision,
- ✓ Avenants **N°3**, entrant en vigueur le 1er octobre 1987 ayant pour objet **l'adaptation de la formule de révision du poste gros entretien et renouvellement** suite à la disparition de l'indice Tu, de préciser la valeur de l'indice Electricité,
- ✓ Avenant **N°4**, entrant en vigueur le 1er octobre 1992 ayant pour objet de **préciser les modifications des ouvrages**, les nouvelles conditions d'utilisation des énergies fuel et gaz, les modifications de la tarification et des modalités de variation des prix ainsi que **l'adaptation de la durée de l'affermage (expiration au 30 septembre 2016)**,
- ✓ Avenant **N°5**, entrant en vigueur le 1er octobre 1993 ayant pour objet de **régulariser le raccordement de la résidence André Maurois**, de définir les modalités d'utilisation des ouvrages et de leur modification en vue de la création d'un nouveau point de livraison au Campus Universitaire de la Borie, de préciser les nouvelles valeurs du terme complémentaire P4 suite à l'ajustement de la puissance souscrite sur le réseau,

- ✓ Avenant **N°6**, entrant en vigueur le 1er janvier 1996 ayant pour objet de **préciser l'économie applicable aux redevances P1 avec le nouveau contrat gaz**, d'automatiser la conduite de la chaufferie grâce à l'autocontrôle,
- ✓ Avenant **N°7**, entrant en vigueur le 1er janvier 1997 ayant pour objet de **modifier les dispositions relatives aux variations des prix des fournitures** ainsi que celles afférentes à la facturation de ces fournitures aux abonnés,
- ✓ Avenant **N°8**, signé le 16 juin 1999 ayant pour objet de **confier au Fermier le financement, la conception, la réalisation et l'exploitation d'une centrale de cogénération**. Les modalités tarifaires entreront en vigueur le 1er novembre 2000,
- ✓ Avenant **N°9**, signé le 24 Octobre 2000, ayant pour objet le **raccordement, au réseau de chauffage collectif, des locaux de l'UTAS n° 3** et la modification du terme complémentaire P4, suite à l'ajustement de la puissance totale souscrite sur le réseau. Cet avenant prend effet le 1er Novembre 2000,
- ✓ Avenant **N°10**, signé le 28 Février 2001, ayant objet la **modification de la formule de révision du terme P1, du fait du changement de fournisseur de gaz** naturel, et le retardement, au 1er Janvier 2001, de la date d'application du coefficient de diminution du prix P1 lié à la mise en service des installations de cogénération,
- ✓ Avenant **N°11**, signé le 24 juillet 2001, ayant pour objet la **substitution de l'indice MCVS (électricité moyenne tension) par l'indice électricité IPC n°04511** compte tenu de la cessation de publication de l'indice MCVS,
- ✓ Avenant **N°12**, signé le 18 décembre 2001, ayant pour objet la **modification des conditions tarifaires**, compte tenu du changement de l'assiette d'imposition à la taxe professionnelle et en application de l'article 22 du cahier des charges de l'affermage. Par ailleurs, l'ensemble des tarifs a été actualisés en date de valeur 1er octobre 2001 et convertis en Euros,
- ✓ Avenant **N°13**, ayant pour objet de préciser les **modifications des ouvrages affermés**, ainsi que les nouvelles dispositions tarifaires qui en découlent,
- ✓ Avenant **N°14**, ayant pour objet la **modification** des dispositions contractuelles relatives à la **révision du prix du transport de fuel lourd**. Celui-ci a été appliqué dès janvier 2004,
- ✓ Avenant **N°15**, ayant pour objet **l'actualisation des tarifs énergétiques**, publication des indices ICHTTS1 et BT40 et le remplacement de PSDC par FSD2,
- ✓ Avenant **N°16**, ayant pour objet le **raccordement au réseau** de chaleur du quartier du Val de l'Aurence, du **nouveau gymnase de l'université de Limoges**, située 185 rue Albert Thomas à Limoges, desservis par la sous-station n° 47. De préciser les nouvelles valeurs du terme complémentaire P4 suite à l'ajustement de la puissance totale souscrite sur l'ensemble du réseau,

- ✓ Avenant **N°17**, ayant pour objet de **modifier les articles 17, 21 et 7 du cahier des charges** annexé à la convention d'affermage afin de préciser les modalités de modification et de contrôle des puissances souscrites. Il définit l'incidence de l'évolution de la puissance totale souscrite sur la tarification en vigueur,
- ✓ Avenant **N°18**, notifié le 17 février 2009, il a pour objet de **préciser les modalités des investissements matériels non prévus à la convention initiale** (extension réseau et chaufferie biomasse), **de préciser l'incidence de l'évolution sur la tarification** de la vente de chaleur aux abonnés et **de prolonger la durée de la convention jusqu'au 30 septembre 2026**.
- ✓ Avenant **N°19**, notifié le 23 mars 2010, il a pour objet **d'intégrer le quartier du Vigenal dans le périmètre de la délégation de service public, d'intégrer les modalités techniques et financières du passage en basse température du réseau et de remplacer l'indice ICHTTS1 par l'indice ICHT-IME**.
- ✓ Avenant **N°20**, notifié le 29 décembre 2011, il a pour objet **d'actualiser l'inventaire des biens de retour, de prolonger la durée de la délégation jusqu'au 30 juin 2032, de supprimer le terme P4, d'actualiser les puissances souscrites et la liste des nouveaux abonnés et de modifier la valeur des termes P'1, P2 et P3**.
- ✓ Avenant **N°21**, notifié le 20 mars 2012, il a pour objet de **modifier la date de valeur des termes P'1, P2 et P3 de l'avenant 20**.
- ✓ Avenant **N°22**, notifié le 20 septembre 2012, il a pour objet **d'autoriser SDCL à des raccordements hors périmètre délégué, d'actualiser les puissances souscrite, de modifier les termes P'1, P2 et P3 et de modifier la date de valeur des termes P'1, P2 et P3 de l'avenant 20 à compter du 1 janvier 2013**.
- ✓ Avenant **N°23**, notifié le 25 juin 2014, il a pour objet **de remplacer l'indice ICHTS-IME par l'indice ICHTrev-TS IME « hors effet CICE »**.
- ✓ Avenant **N°24**, notifié le 24 octobre 2014, il a pour objet **d'intégrer dans le périmètre de la DSP l'impasse située au 86 bis boulevard du Mas Bouyol**.
- ✓ Avenant **N°25**, notifié le 10 avril 2015, il a pour objet **de modifier le tarif de base et la nouvelle formule d'indexation suite à la suppression des tarifs réglementés de gaz**.
- ✓ Avenant **N°26**, notifié le 28 juin 2016, il a pour objet **l'extension du réseau vers les résidences de La Bastide et La Brégère**.
- ✓ Avenant **N°27**, notifié le 27 novembre 2017, il a pour objet **la réfection du réseau de chaleur « historique » dit « réseau Nord », l'augmentation du terme P3 afin de financer ces travaux de rénovation**.
- ✓ Avenant **N°28**, notifié le 1 avril 2020, il a pour objet **l'interconnexion des réseaux SDCL et SDCLB, la modification de la facturation de chaleur et ECS, la suppression du fioul**.

- Avenant **N°29**, notifié le 30 août 2021, il a pour objet **d'acter de la non obtention de subventions et de la suppression de l'extension vers le réseau RCHVL tel que prévu dans l'avenant 28.**

Le 17 septembre 2012 une convention entre SDCL et Dalkia France a été signée avec pour objet la fourniture par SDCL de chaleur produite par la cogénération biomasse CRE3 au client pour que ce dernier satisfasse tout ou partie de ses obligations au titre du marché public qu'il a conclu avec le CHU de Limoges. Cette convention a pris effet au 8 mars 2012 pour se terminer le 30 juin 2032. Cet engagement s'entend dès lors que l'ensemble des besoins du service public du chauffage urbain du quartier Val de l'Aurence auront été prioritairement satisfaits.

Signature en date du 9 janvier 2012 d'un contrat d'exploitation et de mise à disposition de la centrale biomasse du CRE3 de Limoges entre la société Limoges Biomasse Energie (LBE) et SDCL. Ce contrat, conclu jusqu'au 31 décembre 2031, a pour objectif :

1) la réalisation par SDCL des prestations suivantes sur les installations électriques :

- la fourniture de biomasse,
- la fourniture d'électricité pour les auxiliaires,
- la fourniture de fioul pour la centrale,
- la conduite et l'entretien des installations électriques,
- le GER des installations électriques,
- la production d'électricité verte,
- la remise des installations électriques en fin de contrat en bon état d'entretien et d'utilisation

2) la mise à disposition par LBE des installations thermiques sous la responsabilité de SDCL.



Réseau Bastide et Brégère

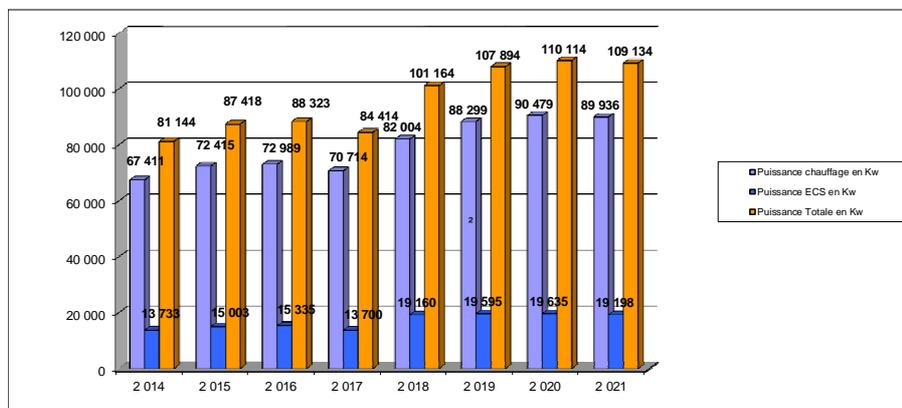


2.3 CHIFFRES CLES

Puissances thermiques installées (dont Vigenal)	85,65 MW (0,93 MW)
Chaudières gaz mises à disposition (avt 26)	20,28 MW
Dont Cogénération	7,150 MW électriques
Dont CRE3	10,5 MW thermiques 7,5 MW électrique 17 MW thermique
Longueur du réseau Nord-Sud (dont réseau Vigenal)	18,3 Km (0,8 Km)
Longueur du réseau B&B	8,2 Km
Nombre de sous-stations Nord-Sud (dont Vigenal)	87 (2)
Nombre de sous-stations B&B	31
Nombre de logements chauffés Nord-Sud (dont Vigenal)	6 238 (160)
Nombre de logements chauffés B&B	1 571
CA 2021	19 131 755 €
Personnel régulièrement affecté	20 personnes

2.4 LES PRINCIPAUX CLIENTS DU RESEAU

➤ Evolution des puissances souscrites



2.5 LA PRODUCTION

➤ Puissance installée

Equipement	Combustible	Puissance
<p>1 Chaudière BOSCH</p> 	Mixte gaz	6,2 MW thermique
<p>1 Chaudière LOOS (brûleur SAACKE)</p> 	Mixte gaz / FOD	17,80 MW thermique
<p>1 Chaudière PHYTHERM 15.68</p> 	Mixte gaz / fioul	17,82 MW thermique
<p>Turbine à gaz (co génération)</p> 	Gaz	10,5 MW thermique
		7,150 MW électrique

<p>1 Chaudière LOOS (brûleur SAACKE)</p> 	<p>gaz</p>	<p>15,4 MW thermique</p>
--	------------	------------------------------

Caractéristiques techniques de la chaufferie du Vigenal

Equipement	Combustible	Puissance
<p>2 chaudières GUILLOT Optimagaz 465</p> 	<p>Gaz</p>	<p>0,465 MW thermique (chacune)</p>



Caractéristiques techniques de la chaufferie biomasse du CRE3

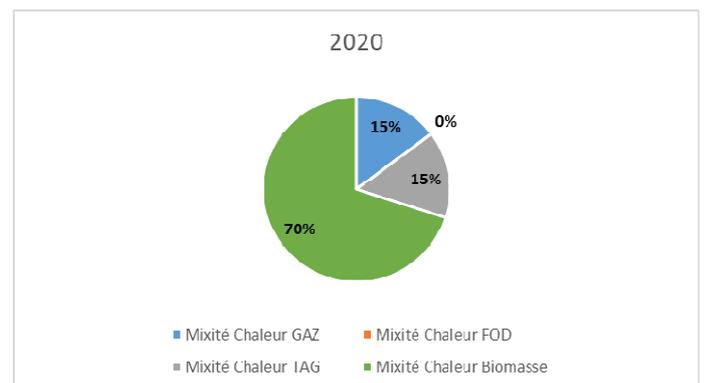
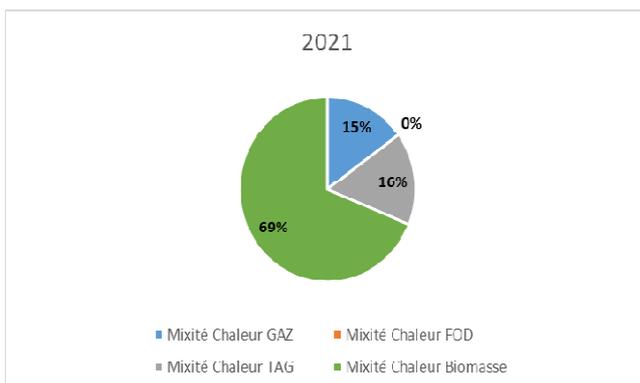
Equipement	Combustible	Puissance
<p>1 turbine MAN</p> 	chaleur	7,5 MW électrique
<p>1 chaudière biomasse LLT</p> 	Bois	17 MW thermique

Caractéristiques techniques des chaufferies mises à disposition par les abonnés dit « Effaçables » dans le cadre de l'extension du réseau B&B

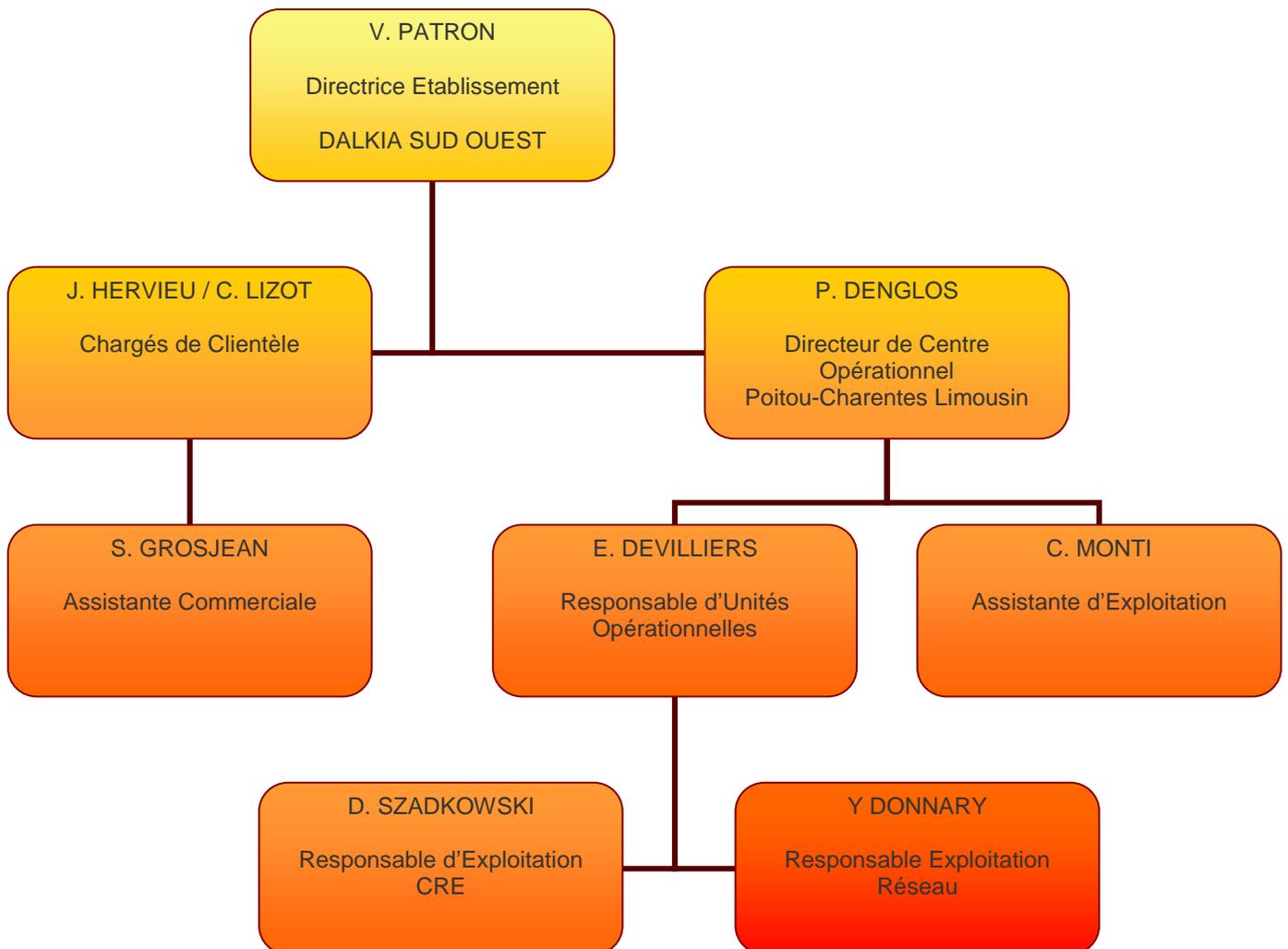
Equipement	Combustible	Puissance
<p>3 chaudières GUILLOT Totaltube Pemax (sous-station 225 La Poste)</p> 	gaz	3 MW thermique (total)
<p>2 chaudières HOVAL (sous-station 253 La Brégère)</p> 	gaz	1,9 MW thermique (total)
<p>1 chaudière VIESSMANN (sous-station 253 La Brégère)</p> 	gaz	0,78 MW thermique
<p>2 chaudières HOVAL (sous-station 260 La Bastide)</p>	gaz	6 MW thermique (total)
<p>1 chaudière VIESSMANN (sous-station 260 La Bastide)</p>	gaz	2,1 MW thermique
<p>2 chaudières BUDERUS (sous-station 240 Gendarmerie Nord Jouan)</p> 	gaz	1,9 MW thermique (total)
<p>1 chaudière VIESSMANN (sous-station 240 Gendarmerie Nord Jouan)</p> 	gaz	0,9 MW thermique

Equipement	Combustible	Puissance
5 chaudières BUDERUS (sous-station 222 La Fontaine)	gaz	2,3 MW thermique (total)
2 chaudières CHAPEE (sous-station 222 La Fontaine)	gaz	1,4 MW thermique (total)

➤ Mixité énergétique 2021



2.6 L'ORGANISATION



3 - QUALITE DU SERVICE

3.1 CONTINUITE DE SERVICE

Il n'y a pas eu d'interruption de service en 2021.

3.2 RECLAMATIONS CLIENTS

Il n'y a pas eu de réclamation clients en 2021.

4 - CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'année 2022 concrétisera de nombreux projets préparés en lors de l'exercice 2021. Les défis principaux seront les suivants :

- Mise en service et fiabilisation de l'interconnexion des 2 réseaux SDCL et SDCLB. Notamment la bonne gestion et régulation de l'import provenant de SDCL-B et injectable sur les réseaux Nord-Sud. La signature de la police d'abonnement du CHU reste un point de vigilance important pour les succès de cette interconnexion.
- Arrêt technique décennale de la cogénération biomasse avec un arrêt programmé de 3 à 4 semaines. Cet arrêt regroupe trois chantiers importants : la maintenance corrective et préventive classique (fréquence 18 ou 24 mois), le remplacement du surchauffeur 3 (organe de génération de vapeur dans la chaudière indispensable au fonctionnement de l'installation) et la requalification décennale de l'ensemble des équipements sous pressions. Il est attendu près de 20 sous-traitants sur site avec 80 à 100 personnes sur site au plus fort du chantier.
- La fin 2021 a été marquée par une augmentation significative des prix des énergies avec une tendance durablement haute pour 2022. Il faudra surveiller et être à l'affut de toutes les opportunités permettant de réduire au maximum le cout aux abonnés. Un volet communication pour expliquer ces augmentations sera essentiel.
- Dans le contexte décrit précédemment, les demandes de raccordements devraient augmenter fortement. Il faudra être en capacité à analyser l'ensemble des demandes.



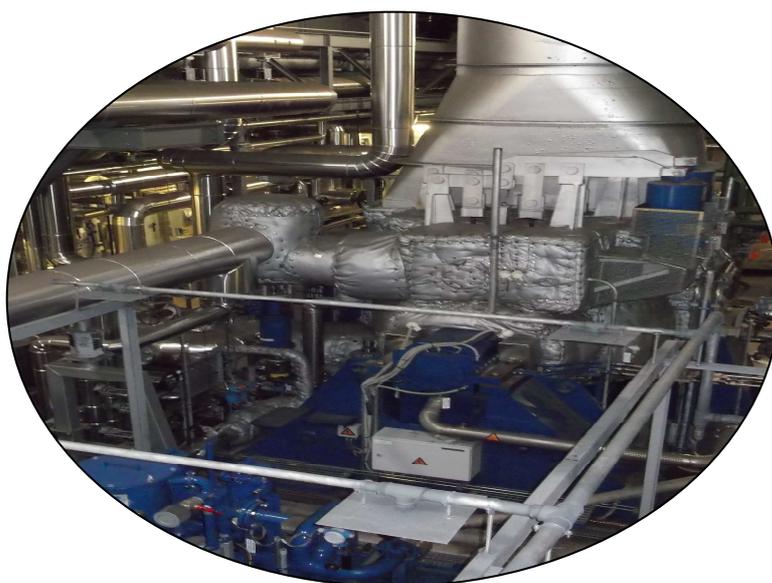
DONNEES FINANCIERES

SDCL 2021



Sommaire

2 - DONNEES FINANCIERES	3
2.1. SYNTHESE	3
2.2. COMPTE DE RESULTAT	4
2.3 ANALYSE DETAILLEE DU COMPTE DE RESULTAT	5
2.4. AUTRES DONNEES FINANCIERES CONTRACTUELLES.....	21
2.5. INVENTAIRE DES BIENS DE RETOUR.....	23
2.6. ETAT DE VARIATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER	30
2.7. ETAT DES ENGAGEMENTS A INCIDENCES FINANCIERES.....	31
2.8. PNAQ.....	32



REÇU EN PREFECTURE

le 21/07/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-087-248719312-20220707-20220707_41

2 - DONNEES FINANCIERES

2.1.SYNTHESE

Le résultat de l'affermage (hors frais financiers) est en amélioration de + 464 k€ entre 2020 et 2021.

Les principales composantes de cette variation résultent de :

- L'absence d'arrêt technique majeur sur le CRE en 2021 (versus 12 jours sur 2020) générant une amélioration du résultat de + 797 k€ ;
- Le raccordement de nouvelles sous-station sur 2020 et 2021 générant un impact de + 169 k€,
- L'amortissement des travaux de création du réseau Bastide et Brégère et de raccordement des nouveaux abonnés générant un coût de – 380 k€

2.2. COMPTE DE RESULTAT

	Exercice 2021 en euros	Exercice 2020 en euros	Evolution	
			en valeur	en %
PRODUITS DE L'AFFERMAGE				
Ventes P1 réseau	6 962 452	5 636 280	1 326 172	23,53%
Ventes P'1 réseau	168 601	162 294	6 307	3,89%
Ventes P2 réseau	1 285 580	1 261 861	23 720	1,88%
Ventes P3 réseau	653 328	652 723	604	0,09%
Ventes P4 réseau	0	0	0	NS
Ventes CO2	0	0	0	NS
Ventes électricité cogénération	4 306 112	2 488 796	1 817 316	73,02%
Ventes de chaleur à DALKIA (chu de Limoges)	785 548	756 384	29 164	3,86%
Ventes LBE (Limoges Biomasse Energie)	4 970 134	4 549 981	420 153	9,23%
Reprise droits de raccordement	102 399	97 848	4 551	4,65%
Reprise de subvention	312 798	281 089	31 709	11,28%
Reprise provision sinistre	7 500	72 500	-65 000	-89,66%
Produit de cession des immobilisations	0	0	0	NS
TOTAL PRODUITS DE L'AFFERMAGE	19 554 452	15 959 755	3 594 697	22,52%
CHARGES DE L'AFFERMAGE				
Achats matières premières	-11 498 125	-8 472 465	-3 025 660	35,71%
<i>achats GAZ P1 réseau</i>	-3 226 086	-1 272 142	-1 953 944	153,59%
<i>achats FOD P1 réseau</i>	0	-5 211	5 211	-100,00%
<i>achats GAZ COGE</i>	-1 955 701	-1 011 460	-944 241	93,35%
<i>achats bois CRE3</i>	-5 568 947	-5 457 634	-111 313	2,04%
<i>achats FOD CRE3</i>	-8 482	-22 480	13 998	-62,27%
<i>achats conso eau chaufferie + réseau</i>	-78 088	-76 223	-1 865	2,45%
<i>achats conso eau CRE3</i>	-39 979	-42 472	2 494	-5,87%
<i>achats produits traitement eau chaufferie + réseau</i>	-30 030	-28 305	-1 725	6,10%
<i>achats produits traitement eau CRE3</i>	-16 043	-17 648	1 605	-9,09%
<i>achats électricité auxiliaire P1' réseau</i>	-214 011	-192 682	-21 329	11,07%
<i>achats électricité auxiliaire COGE</i>	-15 228	-14 706	-522	3,55%
<i>achats électricité auxiliaire CRE3</i>	-345 530	-331 502	-14 028	4,23%
Achats matériels et Sous-traitance	-1 405 083	-1 832 064	426 981	-23,31%
<i>achats matériels et sous traitance cogénération</i>	-61 412	-62 112	700	-1,13%
<i>achats matériels et sous traitance P2 réseau</i>	-163 602	-117 679	-45 923	39,02%
<i>achats matériels et sous traitance P2 CRE3</i>	-640 499	-711 963	71 464	-10,04%
<i>achats matériels et sous traitance P3 réseau</i>	-223 042	-257 052	34 010	-13,23%
<i>achats matériels et sous traitance P3 CRE3</i>	-316 528	-683 258	366 730	-53,67%
Frais de gestion des quotas CO2	-6 114	-3 298	-2 816	85,40%
Frais de personnel	-1 465 489	-1 432 082	-33 407	2,33%
Assurance	-188 357	-146 878	-41 479	28,24%
Impôts et taxes	-54 351	-79 027	24 676	-31,22%
Redevances	-272 508	-231 221	-41 287	17,86%
Frais de gestion	-1 200 510	-1 107 150	-93 360	8,43%
Commissaires aux comptes et autres honoraires	-12 667	-10 761	-1 907	17,72%
Publicité, sponsoring	-645	0	-645	NS
Dotations aux amortissements Cogé	-249 633	-249 633	0	0,00%
Dotations aux amortissements P2 + P4	-1 981 800	-1 601 910	-379 890	23,71%
Dotations aux amortissements CRE3	-59 700	-59 700	0	0,00%
Dotations aux provisions pour sinistres	-2 500	-95 394	92 894	-97,38%
Dotations nettes aux provisions pour Garanties Totales	-135 935	-123 372	-12 563	10,18%
Quotas CO2	-289 737	-247 158	-42 579	NS
TOTAL CHARGES DE L'AFFERMAGE	-18 823 155	-15 692 112	-3 131 042	19,95%
RESULTAT DE L'AFFERMAGE (hors frais financiers)	731 298	267 643		

2.3 ANALYSE DETAILLEE DU COMPTE DE RESULTAT

L'analyse comparée du compte de résultat de l'affermage entre 2021 et 2020 appelle les remarques et commentaires suivants :

Produits de l'affermage

Ventes P1 réseau : hausse du chiffre d'affaires P1 réseau de 1 326 172 €, soit + 24 %.

Ventes		2021	2020	Evolution %
Total	MWh Facturés Abonnés Tarifs Historiques	98 818	86 225	14,60%
Total	P1 Facturé Abonnés Historiques	5 915 272	4 717 184	25,40%
Total	MWh Facturés Abonnés Tarifs Effaçables	22 274	21 198	5,08%
Total	P1 Facturé Abonnés Effaçables	1 047 180	919 097	13,94%
Prix moyen du Mwh facturé (en €) - Tarif historique		59,86	54,71	9,42%
Prix moyen du Mwh facturé (en €) - Tarif effaçable		47,01	43,36	8,43%
DJU		2509	2188	14,67%
Nbrs de jours de chauffe		270	239	12,97%

L'écart constaté entre 2021 et 2020 est la combinaison des effets suivants :

1. Effet prix pour + 521 764 €

- Augmentation des prix de l'énergie pour les abonnés historiques, avec un prix moyen du MWh pondéré des quantités passant de 54,71 € pour 2020 à 59,86 € pour 2021, soit une variation de +9,5 %, représentant un impact de + 444 268 € liée à l'évolution à la hausse des indices bois (IPFGG, ICON, IREC et IT) et à la variation du prix moyen d'achat du gaz (+ 105%).
- Augmentation des prix de l'énergie pour les abonnés effaçables, avec un prix moyen du MWh pondéré des quantités passant de 43,36 € pour 2020 à 47,01 € pour 2021, soit une variation de +8,5 %, représentant un impact de + 77 496 € liée à l'évolution à la hausse des indices bois (IPFGG, ICON, IREC et IT) et à la variation du prix moyen d'achat du gaz (+ 105%).

Enfin, il est important de rappeler que le raccordement à un réseau ENR a permis de faire bénéficier aux abonnés du taux réduit de TVA soit une économie de 14,5% sur la facture TTC.

2. Degrés jours

- Augmentation de la rigueur climatique de + 14,67 % qui représente un impact sur le chiffre d'affaires de + 662 724 €.



3. Nouveaux raccordements pour + 141 683 €

- Raccordement de nouvelles sous-stations courant 2020 et générant des recettes supplémentaires sur 2021 pour 141 683 €,

Ventes P'1, P2 et P3 : augmentation du chiffre d'affaires P'1, P2 et P3 de + 30 631 €, soit + 1,5 %.

L'évolution 2021 correspond à :

- L'application des formules de révision et à l'évolution des indices et de l'inflation pour +1,03 % soit + 21 436 €,
- Baisse de puissance souscrite sur 8 sous-stations (voir détail page 30 de l'annexe) générant une baisse des recettes de – 20 504 €
- Raccordement de nouvelles sous-stations courant 2020 et générant des recettes supplémentaires sur 2021 pour 15 937 €,
- Raccordement d'une nouvelle sous-station sur 2021 générant de nouvelles recettes pour 13 762 €,

Le détail de la facturation P1, P2 par mois et par abonnés est fourni en annexe au point 5.1.1 page 3

Ventes P4 :

En application de l'avenant n° 20, le terme P4 a été supprimé à compter du 1 janvier 2012.

Ventes d'électricité cogénération : augmentation de + 1 817 316 € soit + 73 %.

Cette hausse des recettes électriques issues de la turbine à gaz s'explique par :

- une hausse du prix de vente de l'électricité de + 53,84 €/MWh (+ 85%) liée à l'évolution des prix du gaz et générant une augmentation des recettes de + 833 515 €,
- le fonctionnement en mars et novembre suite à des appels d'EDF générant une recette supplémentaire de + 928 217 €,
- l'augmentation de la prime fixe liée à l'amélioration du fonctionnement de la turbine de + 5 971 €,
- l'obtention d'une prime EP supplémentaire par rapport à 2020 de 49 613 € liée au bon fonctionnement de la turbine sur la saison 2020/2021.



Reprise droits de raccordement : pour 102 399 €

Les droits de raccordement facturés aux nouveaux abonnés sont rapportés au compte de résultat sur la même durée et au même rythme que l'amortissement des coûts de raccordement.

La quote-part rapportée à l'exercice est de 102 399 €.

La variation entre 2020 et 2021 de + 4 551 € s'explique par le raccordement d'une nouvelle sous-station sur 2021.

Ventes de chaleur à Dalkia : pour 785 548 €.

Conformément à la convention signée le 17 septembre 2012, SDCL fournit à compter du 8 mars 2012 de la chaleur à Dalkia pour les besoins du CHU de Limoges. En 2021, SDCL a livré 23 066 MWh contre 23 201 MWh en 2020 soit une recette en diminution de – 4 598 €. Cette variation s'explique par une hausse de la rigueur climatique par rapport à 2020, ce qui a engendré une baisse de la capacité du réseau à pouvoir alimenter le CHU.

Le prix de vente du MWh a augmenté de + 4,5 % (34,06 €/MWh en 2021 versus 32,6 €/MWh en 2020) soit une augmentation des recettes de + 33 565 €.

Ventes LBE (Limoges Biomasse Energie) : pour 4 970 134 €

En contrepartie des prestations réalisées au titre du contrat d'exploitation signé avec LBE pour la chaufferie biomasse du CRE3, SDCL facture, à compter du 8 mars 2012, une redevance à LBE qui est calculée sur les quantités d'électricité produites par la turbine du CRE3. Pour 2021, cette redevance représente une recette pour SDCL de 4 970 134 € pour une production électrique de 55 028 MWh. La variation de + 420 153 entre 2021 et 2020 s'explique par :

- une augmentation de la production électrique de + 3 040 MWh (55 028 MWh en 2021 contre 51 988 MWh en 2020) soit une hausse des recettes de + 274 578 €.
- une hausse du prix du MWh vendu qui passe de 87,52 €/MWh sur 2020 à 90,32 €/MWh sur 2021 soit un impact de + 145 575 €.

Ventes CO2 :

Il n'y a pas eu de vente de CO2 sur 2021.

Reprise provision sinistre : pour 7 500 €.

Les dossiers sinistres ci-dessous ayant été clôturés en 2021, les provisions constituées ont été reprises sur l'exercice :

- Sinistre survenu le 11/10/2019 concernant une fuite dans la SST située au 21 rue Joliot Cury : reprise de la provision pour 2 500 €.
- Sinistre survenu le 16/12/2019 concernant un dégât des eaux dans la SST 19 située au 18 Marechal Juin : reprise de la provision de 5 000 €.

Reprise subvention : pour 312 798 €

Correspond principalement aux éléments ci-dessous :

- Dans la cadre des travaux d'extension du réseau liés à l'avenant 26, SDCL a bénéficié de subvention de l'ADEME, de la REGION NOUVELLE AQUITAINE et du FEDER pour un montant total de 3 900 500 €. Cette subvention est inscrite au bilan est étalée sur la même durée que l'investissement. La quote-part intégrée au résultat 2020 est de 291 574 €.
- Nous avons également bénéficié d'une subvention de l'ADEME d'un montant de 160 058 € au titre du raccordement de la sous-station du Mas Jambost. La reprise de la quote-part sur l'exercice est de 10 934 €

Compte tenu de ces éléments, les produits d'exploitation de l'exercice 2021 se sont élevés à 19 554 452 € contre 15 959 755 € pour 2020, soit une augmentation de + 22,5 %.



Charges de l'affermage

Achats combustibles réseau et cogé :

	année 2021		année 2020	
	quantité	Valeur (€)	quantité	Valeur (€)
Gaz naturel turbine, en Mwh PCS	55 989	1 955 701	49 600	1 011 460
Gaz naturel chaudières, en Mwh PCS	31 154	3 226 086	29 016	1 272 142
Gaz naturel total, en Mwh PCS	87 143	5 181 787	78 616	2 283 602
Fioul lourd chaudières, en tonnes	0	0	0	0
Fioul domestique chaudières, en tonnes	0	0	6	5 211
Total combustible, en Mwh PCS	87 143	5 181 787	78 675	2 288 813
Total combustible, en MWh PCI	78 429	5 181 787	70 813	2 288 813
Coût moyen du Mwh PCI	66,07 €/MWh PCI		32,32 €/MWh PCI	

Comme détaillé ci-dessus, l'augmentation des achats combustibles de + 2 892 974 € est la combinaison des effets suivants :

- une augmentation des quantités consommées de gaz des chaudières d'appoint de + 1 924 MWh pci, soit une hausse de charge de + 127 132 €. Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation de la rigueur climatique qui a nécessité un appoint gaz plus important que sur 2020.
- une augmentation du coût moyen gaz qui passe de 32,32 €/MWh pci sur 2020 à 66,07 €/MWh pci sur 2021 (+ 104 %) soit une charge en augmentation de + 2 391 114 €.
- une variation de la consommation de gaz par la turbine liée à des appels d'EDF durant les mois de mars et novembre (+ 5 750 MWh pci) soit une charge supplémentaire de + 379 909 €.
- L'absence de consommation de fioul sur 2021 générant une économie de 5 211 €.

Le détail des achats de gaz et FOD par mois et par installations est fourni en annexe au point

5.1.4 page 6



Achats conso eau chaufferie + réseau : augmentation de + 1 865 €.

Cette variation s'explique par une hausse de la consommation d'eau d'appoint par rapport à 2020.

Achats produits traitement eau chaufferie + réseau : augmentation de 1 725 €.

Cette variation est directement liée à une augmentation de l'eau d'appoint.

Achats d'électricité P1 réseau et auxiliaire cogé : Augmentation de + 21 851 € :

La variation s'explique principalement par :

- Diminution du prix moyen d'électricité qui passe de 80,2 €/ MWhe en 2020 à 78,9 € / MWhe en 2021, soit une économie de 3 123 €.
- une augmentation de la consommation d'électricité de + 308 MWhe (2 710 MWhe en 2021 contre 2 402 MWhe en 2020) soit une charge supplémentaire de + 24 842 €.

Le détail des achats d'électricité par mois et par installations est fourni en annexe au point 5.1.4 page 6

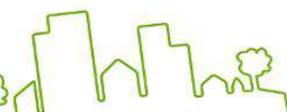
Achats de matériels et sous-traitance P2 chaufferie, réseau et cogé : augmentation de + 45 223 €.

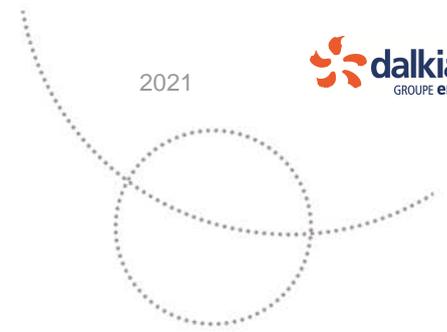
Achats de matériels et sous-traitance P3 chaufferie et réseau : baisse de – 34 010 € :

Cette diminution des dépenses P3 s'explique principalement par :

- Le remplacement sur 2020 des plaques sur l'échangeur de 4 MW de la sous-station du CHU pour un total de – 34 456 €.

Le détail des dépenses P3 de l'exercice est repris pages 17





Frais de personnel : augmentation de + 2,4 % soit + 33 407 € comme détaillée et commentée au point 5.1.5. de l'annexe page 8.

Impôts et taxes : diminution de - 31 % soit – 24 496 €,
Les impôts et taxes qui sur l'exercice s'élèvent à 54 531 €, correspondent à :

- Taxes professionnelles pour 34 631 €.
- Taxes foncières pour 3 301 €.
- Taxes diverses pour 16 419€.

Frais de gestion : 1 200 510 €, conforme à la méthode de calcul définie par l'OCDE et validée par les Commissaires aux Comptes. Un détail reprenant les principes et prestations est fourni au point 5.1.6. de l'annexe pages 9 et 10.

Ils représentent 6,3% du chiffre d'affaires annuel sur 2021 pour 7,1% en 2020.

L'augmentation de + 93 360 € s'explique principalement par la variation du Chiffre d'affaires.

Dotations aux amortissements P2 + P4 et cogé : 1 981 800 €. En augmentation de + 379 890 €.

Cette variation s'explique principalement par :

- L'amortissement des travaux de raccordement de 8 nouvelles sous-stations amortis sur 12,5 ans soit un impact supplémentaire d'amortissement sur 2020 de + 78 685 €,
- L'amortissement du solde des travaux du réseau B&B amortis sur 12,5 ans soit un impact complémentaire d'amortissement sur 2021 de + 194 094 €

Assurance : 188 357 € : En augmentation de + 41 479 €.

La hausse par rapport à 2020 s'explique par la renégociation, par notre société Mère, des contrats d'assurance.



Dotations aux provisions sinistres :

Constitution d'une provision à hauteur de 2 500 € suite à un sinistre survenu sur l'exercice :

- Chaufferie Biomasse, le 23/8/2021 pendant la manœuvre de mise en place du camion pour le dépotage de la biomasse, le chauffeur manque sa manœuvre et recule dans le bardage. Constitution d'une provision de 2 500 €.

Dotations aux provisions pour garanties totales :

Dans le cadre de ses obligations contractuelles d'exploitant, la société prend en charge le renouvellement, pendant toute la durée du contrat, des installations qui lui sont confiées.

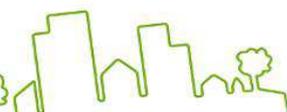
A ce titre, elle porte au passif une provision pour risques contractuels dite « provision pour garantie totale ». Les dotations aux provisions pour risques et charges contractuels sont déterminées notamment en fonction des hypothèses relatives aux durées d'utilité, aux valeurs comptables et aux valeurs de remplacement des installations renouvelables sur la durée du contrat.

Compte tenu du caractère spécifique des installations et de leur état de vétusté, le solde de la provision pour risques contractuels s'élève au 31 décembre 2021 s'élève à :

- Solde d'ouverture au 31/12/2020 : 1 140 814 €
- Dotation 2021 : 840 924 €
- Reprise 2021 : - 704 989 €
- Solde de clôture au 31/12/2021 : 1 276 749 €

Redevances : pour un montant de 272 508 €.

L'augmentation de + 42 287 € par rapport à 2020 s'explique par la hausse du chiffre d'affaires P1 P'1 P2 et P3.





Quotas CO2 :

Suite au démarrage au 1 janvier 2013 de la phase 3 du Plan National d'Allocation des Quotas de CO2 (PNAQ3), de nouvelles modalités de fonctionnement et de nouvelles règles de comptabilisation entre en vigueur. Ainsi, l'ANC a publié un règlement à présent homologué et applicable aux exercices ouverts à compter du 1 janvier 2013.

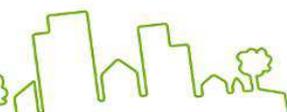
Les quotas alloués par l'état sont désormais comptabilisés dans un compte de stock à leur coût d'acquisition lorsque les quotas sont acquis ou leur valeur nulle lorsqu'ils sont alloués. La méthode de valorisation est le CUMP (Coût Unitaire Moyen Pondéré).

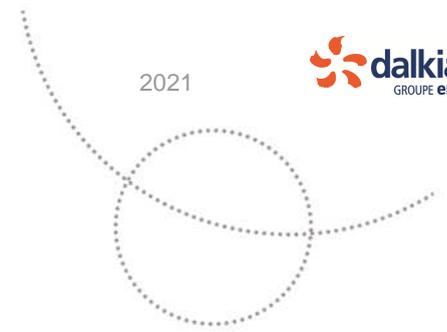
Le modèle dit de « production » s'applique et de ce fait les quotas sont renseignés en engagement hors bilan. Nous distinguons les quotas destinés à couvrir les émissions de gaz à effet de serre réalisés, de ceux destinés à couvrir les émissions futures. Entre la date d'émission de CO2 et la date de restitution, les quotas sortis sont saisis hors bilan en engagement matière. Ils démontrent la preuve de la conformité de l'entreprise à ses obligations liées aux émissions de CO2.

Le bilan des quotas de CO2 au 31 décembre 2021 est le suivant :

- Stock fin 2020 : 839 Tonnes de CO2
- Ventes de quotas : 0 Tonnes de CO2
- Allocation gratuite : + 1 069 Tonnes de CO2
- Emission annuelle : - 16 089 Tonnes de CO2
- Rachat : + 14 724 Tonnes de CO2
- Stock fin 2021 : + 543 Tonnes de CO2

Achat 14 724 tonnes de CO2 pour 287 035 €





Les sommes enregistrées dans les comptes ci-dessous sont directement liées au fonctionnement du CRE3.

Achats de bois CRE3 : pour un montant de 5 568 947 €,

La variation entre 2020 et 2021 de + 111 313 € s'explique par :

- Un effet prix de - 2,7 % avec un prix du MWh/PCI qui passe de 24,12 € sur 2020 à 23,45 € sur 2021 soit une baisse des charges de - 149 369 €,
- Un effet quantité de + 4,2 % soit une hausse de 11 114 MWh/PC (237 431 MWh pci en 2021 contre 226 317 MWh pci en 2020). L'effet quantité représente un impact de + 260 681 €. Cette variation est due à l'absence d'arrêt technique majeur sur 2021 (contre 12 jours en 2020).

Le détail des achats de bois par mois est fourni en annexe au point 5.1.4 page 6

Achats FOD CRE3 : pour un montant de 8 482 €,

La variation entre 2020 et 2021 de - 13 998 € s'explique principalement par une baisse des quantités consommées de - 27 m3 (- 69 %) due à l'absence d'arrêt et au bon fonctionnement des installations.

Achats conso eau CRE3 : pour un montant de 39 979 €.

La consommation d'eau est en diminution par rapport à l'exercice précédent de - 32% soit - 4 433 m3 (9 562 m3 sur 2020 versus 13 995 m3 sur 2020) représentant une baisse de charge de + 2 494 €. L'explication de cette variation est fournie dans les Données Techniques page 10.

Achats produits traitement eau CRE3 : pour un montant de 16 043 €.

La consommation de produits de traitement d'eau est en diminution par rapport à 2020 de - 1 605 € du fait de l'évolution de la consommation d'eau comme vu précédemment.



Achats d'électricité auxiliaire CRE3 : pour un montant de 345 530 € :

L'augmentation entre 2020 et 2021 de + 14 028 € s'explique principalement par :

- un prix passant de 55,45 € en 2020 à 56,36 € en 2021. Un effet prix à la hausse de + 5 407 €,
- une hausse de la consommation d'électricité de + 153 MWh liée à une amélioration de la disponibilité des installations, générant un coût supplémentaire de + 8 620 €,

Le détail des achats d'électricité par mois est fourni en annexe au point 5.1.4 page 6

Achats de matériels et sous-traitance P2 CRE3 : pour un montant de 655 499 €.

Ce montant correspond principalement à :

- Location de matériels : 15 581 €
- Nettoyage des installations : 27 547 €
- Traitement des cendres : 344 425 €
- Location bennes à cendre : 39 461 €
- Contrôles réglementaires : 40 493 €
- Traitement eau : 15 795 €
- Surveillance qualité de l'air : 21 640 €

La baisse par rapport à 2020 de – 71 464 s'explique principalement par :

- L'impact de l'arrêt technique en 2020 (hors dépenses P3) pour - 67 274 €

Achats matériels et sous-traitance P3 CRE3 : pour un montant de 316 528 €, en diminution par rapport à 2020 de – 366 730 €.

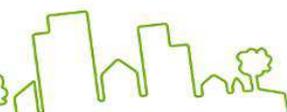
Cette variation s'explique principalement par :

- La réalisation sur 2020 de la maintenance majeure de la turbine et d'un arrêt technique qui avait générée une charge sur l'exercice précédent de - 588 677 €
- La réalisation sur 2021 d'un petit arrêt de 3 jours générant un coût sur l'exercice de + 58 250 €
- L'engagement sur l'exercice de dépenses en vue de préparer la décennale programmée en avril/mai 2022 pour un montant de 47 527 €

Le détail des dépenses P3 de l'exercice est repris page 18



Compte tenu de ces divers éléments et des variations des autres postes de charges non significatives individuellement, les charges de l'affermage s'élèvent à 18 823 155 € pour 2021 contre 15 692 112 € pour l'exercice précédent.



Détail des dépenses de garantie totale – Chauffage centrale et réseau

Libellé de la dépense	Achats de sous traitance	Nombre d'heures	Mains d'œuvre	Achats de fournitures	Total coût dépenses P3
H-D29989A- RPLT PRODUCTION ECS SST 28 - MO 20H	0	20	-1 133	0	-1 133
H-D29989A-RPLT COMPTEUR SST10 (MODIF HYDRAULIQUES)- MO 8H	0	0	0	-1 480	-1 480
H - D29989A - TRAVAUX DE PEINTURE AU SOL CHAUFFERIE VAL DE L'AURENCE	-766	0	0	0	-766
H - D29989A - ETUDE DU RESEAU ELECTRIQUE SDCL - MO 4H	-1 805	4	-227	0	-2 032
H-D29989A-Contrôle vibration turbine - MO 4h	-7 414	0	0	0	-7 414
H-D29989A-TAG - Ajout d'une alarme de découplage - MO 2h	-1 800	2	-113	0	-1 913
H - D29989A - MISE EN PLACE DE PROTECTION TAG SDCL - MO 4H	-4 660	4	-227	0	-4 886
H - D29989A - RPLT SERVOMOTEUR VANNE 2 VOIES PRIMAIRE ET STOCK - MO 2H	0	2	-113	-373	-486
H - D29989A - RPLT COFFRET PRODUCTION ECS - MO 1H	0	1	-57	-678	-735
H - D29989A - RPLT DILATO POMPE PRIMAIRE BB -MO 16H	0	8	-453	-1 173	-1 626
H-D29989A - MISE EN CONFORMITE CHAUFFERIE (Disjoncteur, mise à la terre) - MO 20H	0	0	0	-771	-771
H - D29989A - CHANGEMENT DES COMPTEURS ECS - MO 12H	0	12	-680	-1 268	-1 948
H - D29989A - FOURNITURE ET POSE CONTACTEUR CHAUFFERIE SDCL - MO 3H	0	3	-170	-136	-306
H - D29989A - RÉFECTION DU BUREAU CHAUFFERIE SDCL - MO 0H	-4 746	0	0	0	-4 746
H - D29989A - CHANGEMENT MOTEUR CH1 AURENCE - MO 4H	-450	4	-227	0	-677
H - D29989A - TÉLÉCOMMANDES PORTAILS CHAUFFERIE SDCL - MO 1H	0	1	-57	-216	-273
H - D29989A - RESEAU INFORMATIQUE SDCL - MO 1H	-1 738	1	-57	0	-1 794
H - D29989A -Fourniture dépose et pose ppe primaire CHU - MO 12H	-3 284	12	-680	-70	-4 033
H - D29989A - RPLT MOTEUR VANNE 2 VOIES SST11 PRIMAIRE ZAC - MO 1H	0	1	-57	-436	-492
H - D29989A - RPLT CARTE 4 VOIES + CALIBRATION CAPTEUR - MO 1H	-1 237	1	-57	0	-1 294
H - D29989A - RPLT CIRULATEURS PRIMAIRES ECS BAT 8/9/10 SST 12	0	4	-212	-1 120	-1 332
H - D29989A - RPLT CAPTEUR GAZ CHAUFFERIE CENTRALE	-866	26	-1 467	0	-2 332
H - D29989A - RPLT CORPS DE VANNE 3 VOIES + SERVOMOTEUR GYMNASSE CALMETTE - MO 1H	0	1	-57	-276	-332
H - D29989A - RPLT VANNE 2 VOIES RESTO SCOLAIRE BEAUBLANC - MO 2H	0	2	-113	-1 274	-1 388
H - D29989A - RPLT CAPTEURS CHAUFFERIE SDCL OLDHAM - MO 0H	-752	0	0	0	-752
H-D29989A Régularisation de facture Calo 87 -Calorifuge filtre à boue réseau historique MO 0h	-456	0	0	0	-456
H - D29989A - RPLT DILATO+VANNE D'ARRET CHAUFFERIE SDCL - MO 60H	-3 762	60	-3 400	-10 154	-17 316
H - D29989A - RPLT PRDUCTION ECS EN SST - MO 40H	0	40	-2 266	-734	-3 001
H - D29989A - RETUBAGE 49 TUBES CHAUDIERE 4 - MO 35H	-32 440	35	-1 983	0	-34 423
H - D29989A - CLIMATISATION BUREAUX SDCL - MO 0H	0	0	0	-152	-152
H - D29989A -RPLT SERVOMOTEUR PISCINE BEAUBLANC - M1 0H	0	1	-57	-143	-200
H - D29989A -RPLT AUTOMATE PRIMAIRE SST17-32-46-57- MO 8H	0	8	-453	-4 208	-4 661
Réparation moteurs pompe bouclage chaufferie - MO = 6H	-896	6	-340	0	-1 236
H-D29989A-RÉGULARISATION FACTURE - Rpl ondulateurs armoires primaires de sous-stations - MO 0H	0	0	0	-796	-796
Reprogrammation automate TREND - MO = 4H	0	4	-227	-372	-599
H - D29989A - REPRISE DE FUITE BLD VANTEAUX - MO 128H	-61 297	128	-7 252	0	-68 549
H - D29989A-8H - RPLT POMPE BOUCLAGE ECS SST25 - MO 4H	0	7	-397	-441	-838
H - D29989A - REPARATION RESEAU COLLEGE MAUROIS -MO 30H	-7 030	30	-1 700	0	-8 730
H - LOCATION CHAUDIERE SDCL	-15 588	0	0	0	-15 588
H - REPRISE DE FUITE AVENUE MARTIN LUTHER KING	-25 382	0	0	0	-25 382
H - D29989A - FUITE VANTEAUX RENOIR	-7 736	0	0	0	-7 736
NEXITY - RPLT VANNE PIED DE COLONNE EN URGENCE AU 7 RUE RIMBAUD	0	4	-227	-62	-289
NEXITY - RPLT VANNE PIED DE COLONNE AU 2 RUE JEAN MOULIN	0	2	-113	-79	-192
H - D29989A - RPLT ECHANGEUR ECS SST36	0	0	0	-1 942	-1 942
H - D29989A-2Z - NEXITY - RPLT FLOTTEUR + 2 VANNES DE DÉCHARGE DU MDP - MO 4H	0	4	-227	-722	-948
H - D29989A - RPLT SOUPAPE SKID - RESIDENCE ST CLAIRE SST 135 - MO 6H	0	0	0	-260	-260
H - D29989A-12 - RPLT SERVOMOTEUR + VANNES SUR ÉCHANGEUR PRIMAIRE - MO4H	0	4	-212	-387	-599
H - D29989A -RPLT POMPE PRODUCTION ECS PISCINE BEAUBLANC - MO 2H	0	2	-113	-1 238	-1 351
H - D29989A - RPLT SOUPAPES SURETE CC CORGNAC SST 42 - MO 2H	0	0	0	-194	-194
H - D29989A - RÉPARATION FUITE SST 57 - MO 4H	-7 782	0	0	0	-7 782
Totaux	-191 886	443	-25 122	-31 156	-248 165

Détail des dépenses de garantie totale – Chaufferie biomasse CRE3

Libellé de la dépense	Achats de sous traitance	Nombre d'heures	Mains d'œuvre	Achats de fournitures	Total coût dépenses P3
H-D97688L-2021 CONTRAT DE MAINTENANCE VALMET de juillet à décembre- MO 0H	-19 980	0	0	0	-19 980
H - D97688L- EJECTEUR VIDE TURBINE - MO 0H	0	0	0	-6 415	-6 415
H - D97688L- VIDEO SURVEILLANCE - MO 0H	-4 893	0	0	0	-4 893
H - D97688L - RME CONVOYEUR T1 - MO 0h	-1 491	0	0	-8 242	-9 733
H - D97688L - MOTOREDUCTEUR 34MT003 - MO 0h	0	0	0	-2 492	-2 492
H - D97688L - ARRET PROGRAMME - MO 0h	-41 738	0	0	-16 512	-58 250
H - D97688L - ESCALIER ZONE CENDRES - MO 0h	-4 240	0	0	0	-4 240
H - D97688L - ALIMENTATION ULTIME SECOURS - MO 0h	-21 516	0	0	0	-21 516
H - D97688L - VIS CENDRES - MO 0h	0	0	0	-1 500	-1 500
H - D97688L - DECENNALE	-45 598	0	0	-1 929	-47 527
H - D97688L - SONDÉS TEMPÉRATURE SALLES ÉLECTRIQUES - MO 0h	-2 814	0	0	0	-2 814
H - D97688L - SECURISATION ACCES ECHANGEUR CU	-2 375	0	0	0	-2 375
H - D97688L - SPECTROPHOTOMETRE	0	0	0	-3 954	-3 954
H - D97688L - SONDÉS NIVEAU BALLON - MO 0H	0	0	0	-4 193	-4 193
H - D97688L - ETUDE OPTIMISATION AEROS	-9 800	0	0	0	-9 800
H - D97688L - CLIMATISATION TGBT	-24 762	0	0	0	-24 762
H - D97688L - VARIATEUR POMPE ALIMENTAIRE	0	0	0	-9 741	-9 741
H - D97688L - MISE EN PLACE IEAG SALLE API - MO 0H	-28 313	0	0	0	-28 313
H - D97688L - VENTILATION BÂTIMENT CHAUDIERE - MO 0H	-7 510	0	0	0	-7 510
H - D97688L - MISE EN CONFORMITE CIRCUIT INCENDIE MANUTENTION BIOMASSE - MO 0H	-10 375	0	0	0	-10 375
H - D97688L - REMPLACEMENT POMPE KSB - MO 0H	0	0	0	-22 163	-22 163
H - D97688L - VIDEO SURVEILLANCE BIOMASSE / MO 0h	-3 289	0	0	0	-3 289
H - D97688L - ENDEL REGULARISATION FACTURE SOUPE AERO	0	0	0	-10 694	-10 694
	-228 692	0	0	-87 835	-316 528

Etat du solde P3 au 31/12/2021

EXERCICE	BASE TTC FACT	BASE HT FACT	REDEV	BASE NETTE HT	PROV P3 HT	DEPENSES HT	TRAVAUX AVENANT 27
REP TOTAUX	9 233 084	7 862 597	184 462	7 678 136	5 094 494	3 422 663	
BY PASS						350 000	
AVENANT 13							
05/06	324 193	271 065	6 484	264 581	264 581	145 077	
06/07	297 836	282 309	5 957	276 352	276 352	369 656	
07/08	308 272	292 201	6 165	286 036	286 036	400 899	
08/09	326 800	309 763	6 536	303 227	303 227	437 494	
09/10	337 986	320 249	6 760	313 490	313 490	123 488	
12/11	360 634	341 833	7 256	334 577	334 577	410 020	
12/12	389 020	362 952	7 780	355 171	355 171	1 251 671	
12/13	413 149	391 610	8 263	383 347	383 347	348 399	
12/14	420 205	398 298	8 404	389 894	389 894	533 806	
12/15	434 584	411 928	8 692	403 237	403 237	517 821	
12/16	437 707	414 888	8 754	406 133	406 133	546 234	
12/17	429 093	406 723	8 582	398 141	398 141	621 018	
12/18	568 868	539 211	11 377	527 834	527 834	835 067	1 052 259
12/19	620 154	587 824	12 403	575 421	575 421	1 114 306	1 152 757
12/20	688 623	652 723	13 772	638 951	638 951	954 366	
12/21	689 261	653 328	13 785	639 543	639 543	539 570	
TOTAUX	16 279 468	14 499 501	325 432	14 174 069	11 590 427	12 921 555	2 205 016

EXERCICE	PROV HT CUMULEE	DEPENSES HT CUMULEES	SOLDE HT	.-PRIME 20% AVT 4 ART 6	SOLDE A REST -20% si positif
REP TOTAUX	5 094 494	3 422 663	1 671 830		
BY PASS	5 094 494	3 772 663	1 321 830	264 366	1 057 464
AVENANT 13					
05/06	5 359 075	3 917 740	1 441 334	288 267	1 153 068
06/07	5 635 426	4 287 396	1 348 030	269 606	1 078 424
07/08	5 921 462	4 688 295	1 233 167	246 633	986 533
08/09	6 224 689	5 125 790	1 098 899	219 780	879 119
09/10	6 538 178	5 249 278	1 288 900	257 780	1 031 120
12/11	6 872 756	5 659 298	1 213 458	242 692	970 766
12/12	7 227 927	6 910 968	316 959	63 392	253 567
12/13	7 611 274	7 259 367	351 907	70 381	281 525
12/14	8 001 168	7 793 173	207 995	41 599	166 396
12/15	8 404 404	8 310 994	93 410	18 682	74 728
12/16	8 810 538	8 857 228	-46 690	0	0
12/17	9 208 679	9 478 246	-269 567	0	0
12/18	9 736 513	11 365 572	-1 629 060	0	0
12/19	10 311 934	13 632 635	-3 320 702	0	0
12/20	10 950 885	14 587 001	-3 636 117	0	0
12/21	11 590 427	15 126 571	-3 536 144	0	0
TOTAUX	10 311 934	13 632 635	-3 320 702		

Conformément aux dispositions du contrat d'affermage, nous vous rappelons qu'à l'expiration du dit affermage, le solde du compte de gros entretien et renouvellement sera reversé à hauteur de 80% à la collectivité si celui-ci est positif. Dans le cas contraire, il restera à la charge de SDCL.

Recollement entre le compte de résultat social et le compte de résultat présenté dans le CRA :

Ecart par rapport aux comptes sociaux	CRA	CPTES Sociaux	Delta	Commentaires
* Chiffres d'Affaires	19 131 755	19 478 774	-347 019	Dont refacturation redevance ville à LBE pour 188K€ + Écart de cut-off
* Autres produits	0	50 044	-50 044	Non repris dans le CRA.
* Reprise droit de raccordement	102 399	102 399	0	
* Reprise de subvention	312 798	312 798	0	
* achat de matières premières	-10 759 216	-10 810 499	51 283	
- Achat Bois	-5 568 947	-5 558 677	-10 270	Écart de cut-off
- Achat gaz	-5 181 787	-5 243 339	61 552	Écart de cut-off
- Achat fuel	-8 482	-8 482	0	
* autres achats et charges externes	-3 622 793	-3 626 049	3 257	
- Achat d'électricité	-574 769	-568 514	-6 255	Écart de cut-off
- Achat d'eau et produits traitement	-164 140	-123 140	-41 000	
- Achat de matériel et sous-traitance	-1 405 083	-1 450 835	45 752	Écart de cut-off
- Mise à disposition du personnel	-1 465 489	-1 470 248	4 759	Main d'œuvre sur travaux hors contrat non repris dans le CRA.
- Commissaires aux comptes et autres honoraires	-12 667	-12 667	0	
- Publicité, représentation	-645	-645	0	Non repris dans le CRA
* autres charges	-756 716	-944 969	188 252	
- Redevances versées à la collectivité	-272 508	-460 761	188 253	
- Assurances	-188 357	-188 357	0	
- Refacturation	0	0	0	
- Autres Charges et Produits d'exploitation	0	0	0	
- CO2	-295 851	-295 851	0	
* frais de gestion	-1 200 510	-1 200 510	0	
- Frais de gestion	-1 200 510	-1 200 510	0	
* impôts et taxes	-54 351	-54 351	0	
* amortissements	-2 291 133	-2 291 134	0	
- PRCI	0	0	0	
- Amortissement	-2 291 133	-2 291 134	0	
* Garantie Totale	-135 935	-135 935	0	
* sinistres	5 000	5 001	-1	
- Dotation nette provision sinistre	5 000	5 001	-1	
* charges financières	0	-819 438	819 438	
- Charges d'intérêts generees par la tresorerie et equivalent	0	-818 986	818 986	Non repris dans le CRA.
- Services bancaires	0	-451	451	Non repris dans le CRA
* IS	0	0	0	
résultat	731 298	66 132	665 166	

2.4. AUTRES DONNEES FINANCIERES CONTRACTUELLES

Synthèse financière du coût des travaux d'extension du réseau avenant n° 26

<i>Etat récapitulatif des dépenses d'investissements - SDCL Avenant 26</i>					
Dépenses par postes	2017	2018	2019	2020	Total
Terrassement, tranchées, remblais, réfection de voirie, chaussée	1 864 290 €	5 545 810 €	885 879 €	586 700 €	8 882 680 €
Distribution hydraulique, (tubes pré-isolés)	325 670 €	1 945 693 €	94 330 €		2 365 694 €
Sous-stations	0 €	439 632 €	73 984 €		513 616 €
Maîtrise d'oeuvre travaux, AMO, bureau contrôle, SPS, OPC)	9 848 €	81 358 €	190 €		91 395 €
Autres, Divers	92 €	60 507 €	2 017 €		62 616 €
TOTAL GENERAL	2 199 900 €	8 073 000 €	1 056 400 €	586 700 €	11 916 000 €

Le montant des travaux initialement prévu était de 7 610 k€.

L'écart entre le coût réel (11 916 k€) et le prévisionnel est donc de + 4 306 k€ et s'explique principalement par :

- ⇒ Travaux obligatoires en chaufferie pour ≈ 1 000 k€ :
 - Changement du collecteur principal de la chaufferie,
 - Modification hydraulique,
 - Changement de l'armoire électrique de la turbine à gaz.

- ⇒ Travaux imposés par la Collectivité pour ≈ 2 000 k€ :
 - Modification des tracés du FEEDER principal,
 - Frais supplémentaire sur le VRD et sur les sous-stations,
 - Raccordement de l'antenne « Station des eaux » imposé par la Ville (800 k€)

- ⇒ Développements supplémentaires pour ≈ 1 306 k€ :
 - Ajout de sous-stations complémentaires hors avenant 26.

Synthèse financière du coût des travaux de rénovation du réseau avenant n° 27

<i>Etat récapitulatif des dépenses d'investissements - SDCL Avenant 27</i>					
Dépenses par postes	2017	2018	2019	2020	Total
Terrassement, travaux de voirie		594 993 €	1 142 643 €	0 €	1 737 637 €
Distribution hydraulique		452 466 €	3 801 €	0 €	456 266 €
Autres, Divers		4 800 €	6 313 €	0 €	11 113 €
		1 052 259 €	1 152 757 €	0 €	2 205 016 €

Le montant des travaux initialement prévu était de 1 834 k€ (page 3 de l'avenant 27).

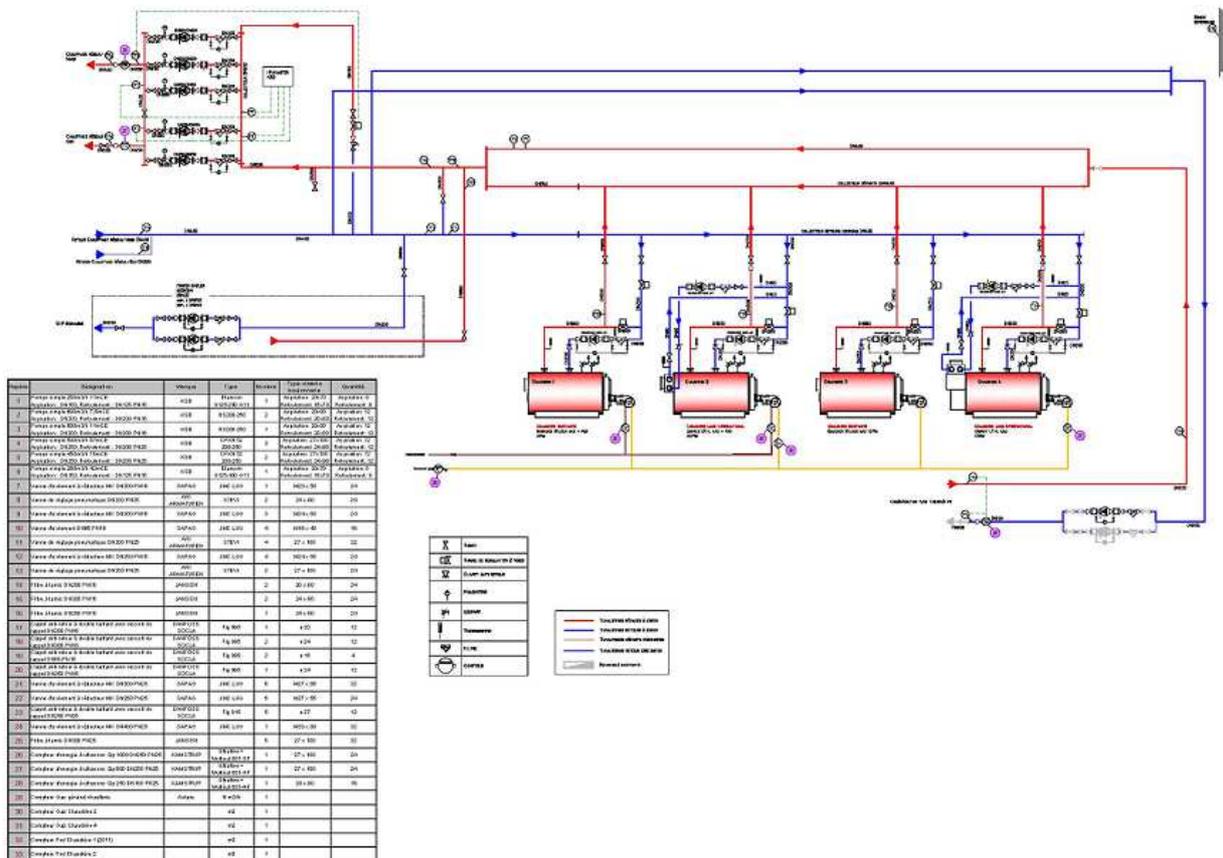
L'écart entre le coût réel (2 205 k€) et le prévisionnel est donc de + 371 k€ et s'explique principalement par :

- ⇒ La hausse des prix du marché entre l'étude réalisée début 2017 et la réalisation des travaux fin 2018 et début 2019 notamment sur la partie « terrassement et voirie »,
- ⇒ La pose de vannes d'isolement sur chaque branche du réseau qui n'était pas prévu intégralement dans le chiffrage initial des coûts.

2.5. INVENTAIRE DES BIENS DE RETOUR

Descriptif des installations

1- Chaufferie Existante



CHAUDIÈRES

CHAUDIÈRE 1

- Combustible	Gaz Naturel
- Marque	BABCOCK WANSON
- Type	PHYTHERM 9.53
- Fluide	Eau Chaude Basse Température
- Puissance utile	7 00 kW
- Année	1967
- Régime de température	107 - 70° C

CHAUDIÈRE 2

- Combustible	Gaz Naturel / FOD
- Marque	LOOS Chaudières Industrielle
- Type	UT-L-64
- Fluide	Eau Chaude Basse Température
- Puissance utile	20 000 kW
- Année	2010
- Régime de température	107 - 70° C

CHAUDIÈRE 3

- Combustible	Gaz Naturel
- Marque	BABCOCK WANSON
- Type	PHYTHERM 15/68
- Fluide	Eau Chaude Basse Température
- Puissance utile	17 400 kW
- Année	1967
- Régime de température	107 - 70° C

CHAUDIÈRE 4

- Combustible	Gaz Naturel
- Marque	LOOS Chaudières Industrielle
- Type	UT-L-62
- Fluide	Eau Chaude Basse Température
- Puissance utile	17 000 kW
- Année	2010
- Régime de température	107 - 70° C

CHAUDIÈRE 5

- Combustible	Gaz Naturel
- Marque	TURBOMACH
- Type	Taurus 70
- Fluide	Eau Chaude Basse Température
- Puissance utile	26 MW (10 000 kW thermique / 7.2MWe)
- Année	2000
- Régime de température	107 - 70° C



STATION DE POMPAGE

Réseau Nord :

- 3 Pompes Ksb	CPKN-S2 200-500
- Fonctionnement	2+1 Secours
- Type	Régulation Delta P
- Caractéristique	450 m3/h 75 mCe
- Puissance utile	110 kW Unitaire
- Année	2010
- Régime de température	107 - 70° C

Réseau Sud

- 2 Pompes Ksb	CPKN-S2 200-500
- Fonctionnement	1+1 Secours
- Type	Régulation Delta P
- Caractéristique	450 m3/h 75 mCe
- Puissance utile	110 kW Unitaire
- Année	2010
- Régime de température	107 - 70° C

Réseau Biomasse

- 2 Pompes Ksb	CPKN-S2 200-315
- Fonctionnement	1+1 Secours
- Type	Régulation Delta P
- Caractéristique	540 m3/h 23 mCe
- Puissance utile	40 kW Unitaire
- Année	2011
- Régime de température	107 - 70° C

Régulation Chaufferie et GTC :

- Schneider Type M340 Année 2011.

Les auxiliaires nécessaires au fonctionnement :

Bâche alimentaire
Maintien de pression réseau HP
Maintien de pression réseau BP
Pompes circulations réseau HP
Pompes circulation réseau BP
Circuit fuel
Circuit gaz
Circuit air compresse

2 - Chaufferie Biomasse :

CHAUDIERE et Traitement de fumées.

- Combustible	Biomasse
- Marque	Leroux et Lotz
- Type	Vapeur Surchauffée
- Fluide	Eau Chaude Basse Température
- Puissance utile	25 MW th
- Année	2011
- Régime de température	66bar eff /485°C.

Groupe Turbo-alternateur :

- Marque	MAN
- Type	MARC 2-C11
- Fluide	Vapeur
- Puissance utile	7.5 MWe
- Année	2011

Cycle Eau Vapeur :

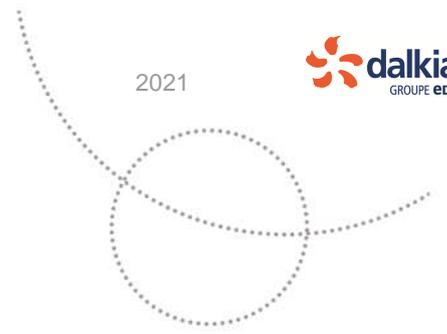
- Raccordement Chaudière / turbine (Barillets, purges, désurchauffe, etc....).
- Contournement turbine (vanne cci btg).
- Aérocondenseur GEA 36 000kg/h temp calcul 120°C
- Échangeur de chaleur Barriquand 17 MW.
- Production eau déminéralisée (0.2 micro S/cm / 20 ppb silice).
- Production Air comprimée 7b 600 m3/h x 2.
- Refroidissement GTA.
- Année 2011.

Traitement Biomasse :

- Marque	Sera Elmetherm
- 2 Pont Bascule	Precia Mollen
- Dépotage	2 Emplacement de dépotage.
- Extracteur de Métaux	1 Over-bande et 1 Rouleau Magnétique.
- Crible	1 Ensemble Trieur à Disques.
- Ensemble silo et vis	Silo 4000 m3 et Vis Raumaster.
- Ensemble convoyage	By-pass, Extraction sous silo et Alimentation chaudière.
- Année	2011.

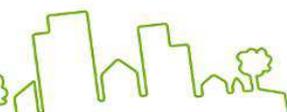
Lot Electricité:

- Poste HT	Schneider
- Transformateurs	Pauwells (2 x1250 kVA et 10 MVA).
- TGBT	Schneider, etc....
- Armoires BT	Schneider, etc....
- Année	2011.



Inventaire P3 chaufferie centrale et sous-stations primaires.

Voir documents ci-après



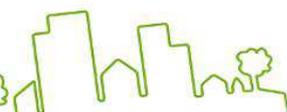
Inventaire P3 Vigenal

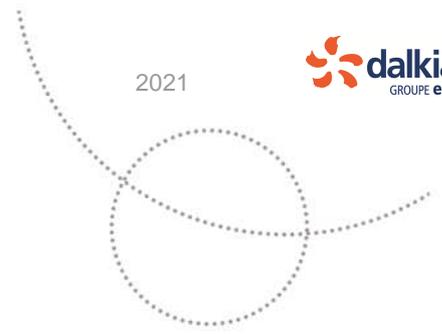
Libellé Matériel	Référence matériel	Date de mise en service
CHAUD AC TUB DE FUM GAZ ECBP	X CHAUDIERE X	01/12/2002
CHAUD AC TUB DE FUM GAZ ECBP	CHAUDIERE GUILLOT TOTALTUB S : 1200 TH - 1396 KW	01/06/1974
	CHAUDIERE GUILLOT TOTALTUB S : 1200 TH - 1396 KW	01/06/1974
	X BRULEUR X	01/12/2002
BRULEUR GAZ	BRULEUR THERCLIM FL2 BT 180 DSNM.D-2A : 725/2232 K	01/06/1989
BRULEUR GAZ	BRULEUR THERCLIM FL2 BT 180 DSNM.D-2A : 725/2232 K	01/06/1989
	X POMPES X	01/12/2002
PPE MONOBLOC DOUBLE GARN.MECA.	GROUPE VERTICAL DOUBLE SALMS. JRB 2084 3	01/06/1974
CIRCULATEUR SIMPLE ROTOR NOYE	CIRCULATEUR SALMSON C 121O	01/06/1974
CIRCULATEUR SIMPLE ROTOR NOYE	CIRCULATEUR SALMSON C 121O	01/06/1974
CIRCULATEUR DOUBLE ROTOR NOYE	CIRCULATEUR DOUBLE SALMSN C 2400.....(***** : CF.3	01/06/1978
PPE MONOBLOC DOUBLE GARN.MECA.	GROUPE VERTICAL DOUBLE SALMS. JRB 2081 1.1	01/06/1974
POMPE BOUCLE ECS	SALMSON GIM	01/02/2002
PPE MONOBLOC SIMPLE GARN.MECA.	CIRCULAT.ECS SALMS. GIM 1033-4	01/06/1974
POMPE RELEVAGE	PP PUISARD SALMSON GV 27 T	01/06/1974
CIRCULATEUR DOUBLE ROTOR NOYE	CIRCULAT.DOUBLE SALMS.C 2800	01/06/1974
CIRCULATEUR SIMPLE ROTOR NOYE	PPE CHAUFFAGE SALMSON	01/03/1995
POMPE RELEVAGE	PPE DE RELEVAGE SUBSON 2	01/11/1994
	X PREPARATEUR ECS X	01/12/2002
PREPARATEUR INSTANTANE ECS	SPIREC 3I UM 185	01/11/2005
PREPARATEUR INSTANTANE ECS	SPIREX 3I UM 185	01/11/2005
ECHANGEUR TUBULAIRE NON REGLEM	ECHANG FO CIAT UXAT 2800 - 23KW	01/06/1978
ECHANGEUR TUBULAIRE NON REGLEM	ECHANG FO CIAT UNAE 2000- 93KW	01/06/1978
	X REGULATIONS X	01/12/2002
REGUL EXT.ELECT.ACT.SUR VANNE	REGULAT.SIGMAGYR RVL 41-1O COMPLETE AVEC SONDÉS	01/06/1974
REGUL ELECTRONIQUE	REGULATEUR ECS POLYGYR RCE 61.11	01/06/1974
REGUL ELECTRONIQUE	REGULATEUR ECS POLYGYR RCE 61.11	01/06/1974
REGUL EXT.ELECT.ACT.SUR VANNE	V3V A SECTEUR PN6 L&G: SQK 33 + ASK 31 + VBF 21-10	01/06/1974
REGUL EXT.ELECT.ACT.SUR VANNE	V3V A SECTEUR PN6 L&G: SQK 33 + ASK 31 + VBF 21-50	01/06/1974
REGUL EXT.ELECT.ACT.SUR VANNE	VANNE 3 VOIES MOTORISEE A SECTEUR - PN 6 - DN 50	01/06/1989
REGUL EXT.ELECT.ACT.SUR VANNE	V3V A SECTEUR PN6 L&G: SQK 33 + ASK 31 + VBF 21-50	01/06/1974
Libellé Matériel	Référence matériel	Date de mise en service
REGUL EXT.ELECT.ACT.SUR VANNE	REGULATEUR CHAUFFAGE COMPLET AVEC SONDÉS	01/06/1989
REGUL EXT.ELECT.ACT.SUR VANNE	REGULATEUR CHAUFFAGE COMPLET AVEC SONDÉS	01/06/1989
REGUL EXT.ELECT.ACT.SUR VANNE	VANNE 3 VOIES MOTORISEE A SECTEUR - PN 6 - DN 50	01/06/1989
REGUL EXT.ELECT.ACT.SUR VANNE	VANNE 3 VOIES MOTORISEE A SECTEUR - PN 6 - DN 50	01/06/1989
REGUL EXT.ELECT.ACT.SUR VANNE	VANNE 3 VOIES MOTORISEE A SECTEUR - PN 6 - DN 50	01/06/1989
REGUL EXT.ELECT.ACT.SUR VANNE	VANNE 3 VOIES MOTORISEE A SECTEUR - PN 6 - DN 50	01/06/1989
TELESYSTEME	AUTOMATE TREND IQ241/24	01/10/2008
REGUL EXT.ELECT.ACT.SUR VANNE	REGULATEUR CHAUFFAGE COMPLET AVEC SONDÉS	01/06/1989
REGUL EXT.ELECT.ACT.SUR VANNE	REGUL STAEFA RH 2000 SONDÉS	01/12/1993
REGUL EXT.ELECT.ACT.SUR VANNE	REGULATEUR CHAUFFAGE COMPLET AVEC SONDÉS	01/06/1989
	X VASE EXPANSION X	01/12/2002
EXPANSION AVEC COMPRESSEUR	VASE EXPANSION : PNEUMATEX AUTOMAT PAB STANDARD 10	01/06/1974
VASE A MEMBRANE SS PRESS.AZOTE	VASE TAMPON : PNEUMATEX ZG 200L - 5B	01/06/1974
FILTRE A PANIER BP PN10 PN16	FILTRE A TAMIS INOX DN 50	01/06/1974
POMPE DE DOSAGE	GROUPE DOSAGE PERMOMETRIC PM 8 - (125L)	01/06/1974
POMPE DE DOSAGE	DOSEUR A BOULE TYPE A WATCO	01/06/1974
ROBINETS ET VANNES BP/DN-100	CANALISATIONS & VANNES CHAUFFERIE & SOUS/STAT 2558	01/06/1974
LIAISONS ELECTRIQUES(CABLAGES)	ELECTRICITE CHAUFFERIE & SOUS/STATION - UNIT: 2558	01/06/1974
REVETEMENT PLASTIFIE	CALORIFUGE CHAUFFERIE & SOUS/STATION - UNIT: 2558	01/06/1974
TUY.AC. ECBT-VPBP EN CANIVEAUX	RES.EXTER. OU CANIVEAU NON INONDABLE SANS GEN 400	01/06/1974
TUY.AC. ECBT-VPBP EN INTERIEUR	DISTRIBUTION INTERIEURE : CHAUD 1790	01/06/1974
TUY.CUIVRE ECS EN EXTERIEUR	DISTRIBUTION ECS EXTERIEURE CUIVR 400	01/06/1974
TUY.CUIVRE ECS EN BATIMENT	DISTRIBUTION ECS INTERIEURE CUIVRE 53	01/06/1974
RADIATEUR ACIER LAMELLA	RADIATEUR ACIER 2454	01/06/1974
ROBINETTERIE CORPS DE CHAUFFE	ROBINETTERIE RADIATEUR 2454	01/06/1974



2.6. ETAT DE VARIATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

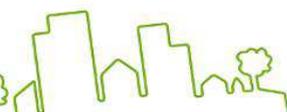
Pas d'évolution par rapport à 2014





2.7. ETAT DES ENGAGEMENTS A INCIDENCES FINANCIERES

L'avenant 18 du contrat de délégation indique que pour tous nouveaux raccordements, le délégataire facturera au nouvel abonné un droit de raccordement de 60 € ht par kW souscrit.



2.8. PNAQ

Présentation du cadre réglementaire du marché des quotas

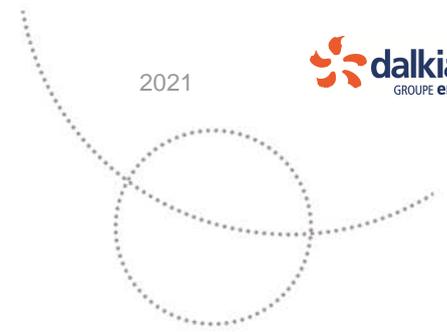
Depuis le 1^{er} janvier 2005, le système d'échange européen de quotas d'émission de gaz à effet de serre a été lancé au sein de l'Union Européenne. Ce système représente le plus grand marché mondial d'échange de gaz à effet de serre, réunissant tous les Etats Membres de l'UE et concerne actuellement environ la moitié des gaz à effet de serre émis par ces pays. Ce système touche plus de 11.000 installations au niveau européen. Il comprend plusieurs périodes successives :



- Période 1 soit de 2005 à 2007 pouvant s'apparenter à une phase d'apprentissage et visant uniquement le CO₂ et cinq secteurs d'activités à forte consommation d'énergie, dont les installations de combustion de puissance supérieure à 20 MW. Le nombre de quotas alloués pour cette période était de 2,13 milliards par an au total. Chaque quota correspond à un droit d'émettre 1 tonne de CO₂ ;
- Période 2 soit de 2008 à 2012 correspondant à l'engagement du Protocole de Kyoto, visant le même périmètre que la 1^{ère} période plus la Norvège et le Liechtenstein. Le nombre de quotas alloués pour cette période est de 2,09 milliards par an au total soit une baisse de 8% par rapport aux émissions de 2005. Ce plan est donc plus contraignant que la période précédente.
- Période 3 soit de 2013 à 2020 visant le même périmètre que la 2^{ème} période et quelques nouveaux secteurs comme celui de l'aviation. Le nombre de quotas alloués pour cette période n'est pas encore définitivement validé.

La phase 3 du système communautaire d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre (SCEQE) qui a débutée au 1er janvier 2013 pour se terminer le 31 décembre 2020. Les installations concernées ont préparé leur demande d'allocation.

Cette nouvelle phase modifie le processus d'allocation des quotas par une suppression progressive de leur gratuité vers une mise aux enchères systématique (cf. les articles 10, 10 bis, 10 ter et 10 quater de la directive « quotas » modifiée en 2009).



L'Etat français, comme les autres Etats membres du SCEQE, a notifié à la Commission européenne, à la fin de l'année 2011, une liste des installations avec les quotas qu'il est prévu de leur allouer. La liste des installations concernées exerçant au moins une des activités énumérées à l'annexe I de la directive « quotas » modifiée en 2009 (installations déjà soumises au PNAQ 2 et nouveaux entrants) a été établie par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, du Transport et du Logement (MEDDTL) sur la base de fiches d'allocation préparées par la DREAL en novembre 2011.

Ces fiches ont été établies initialement à partir d'une demande d'allocation présentée par les exploitants comprenant un questionnaire type qui permettra d'indiquer tous les éléments relatifs à l'allocation :

- structure de l'installation
- production pendant les années de référence,
- production de chaleur
- consommations de combustibles et émissions de procédés.

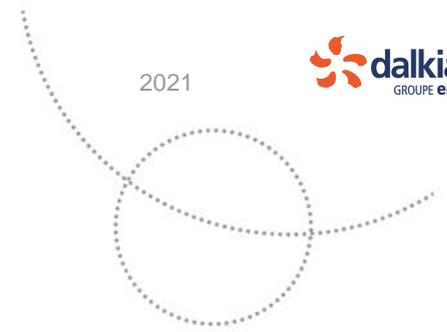
A ce questionnaire (autrement formulé questionnaire NIMs), a été joint un rapport méthodologique comprenant une description technique de l'installation, la méthode de compilation des données, les différentes sources de données, les étapes de calcul et la méthode utilisée pour attribuer les émissions aux différentes sous-installations.

Ce rapport a permis de motiver les choix. Ainsi, il constitue une véritable démonstration juridique au-delà de celle évidemment technique.

La demande d'allocation a été assortie d'un avis d'assurance raisonnable d'un vérificateur indépendant auquel l'exploitant a également explicité ses choix.

L'arrêté du 31 mai 2007, régulièrement modifié, rend publique la liste des exploitants auxquels sont affectés des quotas d'émission de gaz à effet de serre et le montant des quotas affectés.

Ainsi, les installations de distribution d'énergie calorifique du quartier de l'Aurence visé par le Plan National d'Allocation de Quotas (PNAQ) a reçu 35 275 tonnes de quotas pour chacune des 3 années du PNAQ1, contre 24 318 tonnes pour les années du PNAQ2.



En tant qu'exploitant des installations du quartier de l'Aurence et propriétaire des quotas, SDCL est donc soumise aux contraintes suivantes (PNAQ2) :

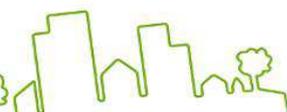
- Obligation de restituer à l'autorité compétente le 30 avril de chaque année n+1 un nombre de quotas CO2 correspondant aux émissions de l'installation au cours de l'année écoulée n,
- En cas de restitution insuffisante de quotas, paiement d'une pénalité de 100€/quota, le paiement de la pénalité n'étant pas libératoire.

Cette obligation amène SDCL à mettre en œuvre les dispositions suivantes :

- Optimisation de l'installation, en investissant le cas échéant, pour réduire les émissions de CO₂ ;
- Mesure, calcul, enregistrement des émissions de CO₂ au fil de l'eau au niveau technique et comptable et établissement de la déclaration annuelle d'émission ;
- Audit externe annuel de vérificateurs agréés par le Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables ;
- Ouverture d'un compte de quotas dans le registre national SERINGAS géré par la CDC, mise à jour et suivi de ce dernier à chaque opération (restitution, allocation, opérations sur le marché).

Au plan économique, les quotas délivrés au titre de la période 1 (2005-2007), basés sur les demandes des exploitants, étaient globalement supérieurs aux émissions ce qui a entraîné un effondrement du prix des quotas. Cependant, les quotas non utilisés (non restitués) durant cette phase ne pouvaient pas être reportés sur la deuxième phase (2008-2012).

Le plan d'allocation pour la période 2 (2008-2012) est plus contraignant que la période précédente, les quotas alloués ayant été réduits par rapport à la période 1.





Enfin, la troisième période d'échange qui a débutée en 2013 présente un niveau d'incertitude élevé quant au niveau d'allocation (non arrêté à ce jour) et à leur modalité d'attribution (une partie des quotas à acquérir aux enchères). Dans ces conditions, le prix des quotas va monter et il faudra accentuer la réduction des émissions.

La mise en place de ce mécanisme introduit donc un élément aléatoire dans les résultats de l'exploitant. Son incidence sur l'équilibre de notre concession devrait croître dans le temps, la contrainte ayant vocation à se renforcer dans les prochaines années.

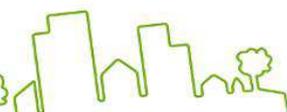
D'une manière générale, notre stratégie actuelle est de saisir les opportunités de marché tout en maintenant notre position longue ou en créant de la longueur sur la durée du plan. Cette longueur nous servira notamment à faire face aux contraintes de la période 3 : les quotas excédentaires sur la période 2 pourront normalement être transférés, pour partie, sur la période 3.

Dans le cadre du PNAQ3, SDCL a demandé que lui soit alloué pour le site du quartier de l'Aurence les quotas suivants pour chaque année de la période :

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Tonnes	14707	13162	2915	2552	2199	1859	1529	1211

Dans le cadre de ces nouvelles obligations réglementaires, SDCL a donc pris en charge la gestion globale des quotas et des émissions. Cette gestion globale a généré des coûts organisationnels et opérationnels liés notamment à l'audit de vérification, au plan de surveillance et au suivi des émissions ainsi que des frais de transaction prestations qu'elle a confiées à la société SVD17, entité du groupe dédiée à ces opérations.

En conséquence, le concessionnaire gère la contrainte quotas CO2 dans le respect du principe de prudence en conciliant optimisation énergétique et minimisation des coûts liés à ce nouveau système et à son évolution.





DONNEES TECHNIQUES

SDCL 2021



Sommaire

3 - DONNEES TECHNIQUES.....	3
3.1. INTRODUCTION.....	3
3.2. BILAN TECHNIQUE.....	4
3.3. BILAN ENVIRONNEMENTAL.....	25
3.4. SYNTHESE DES PUISSANCES SOUSCRITES.....	28

1 - DONNEES TECHNIQUES

1.1 INTRODUCTION

L'année 2021 fut marquée par :

- Un arrêt programmé de 3 jours sur l'installation Biomasse (contre 12 jours en 2020) et un niveau de performance conforme aux attentes,
- La mise en service en novembre du système de contrôle commande avancée sur le CRE,
- Le fonctionnement sur 3 mois en mode continu de la turbine à gaz,
- La mise en service d'une nouvelle sous-station sur le réseau B § B,
- La baisse de puissance souscrite sur 8 sous-stations,
- Les travaux d'interconnexion entre les réseaux de Val de l'Aurence et de Beaubreuil.

3.2. BILAN TECHNIQUE

RESEAU DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

Rejets atmosphériques

CO ₂	15 803	tonnes
SO ₂	0,832	tonnes
N ₂ O	0,194	tonnes
Nox	9,207	tonnes

COMBUSTIBLES

FOD	0 tonnes	0 MWh PCI
CHALEUR CRE3		111 682 MWh PCI
GAZ	85 682 MWh PCS	77 113 MWh PCI
		188 795 MWh PCI

CHAUFFERIE

FOD	0 tonnes	0 MWh PCI
CHALEUR CRE3		111 682 MWh PCI
GAZ	29 693 MWh PCS	26 723 MWh PCI
		138 405 MWh PCI

COGENERATION

GAZ	55 989 MWh PCS	50 390 MWh PCI
		50 390 MWh PCI



136 042 MWh PCU

26 286 MWh PCU

16 760 MWh elec

R = 85,4 %

Eau Appoint

30 184 m³

Rendement chaufferie

98,3 %

162 328 MWh PCU

DONNÉES CLIMATIQUES

DEGRES-JOURS (DJU) :

2509

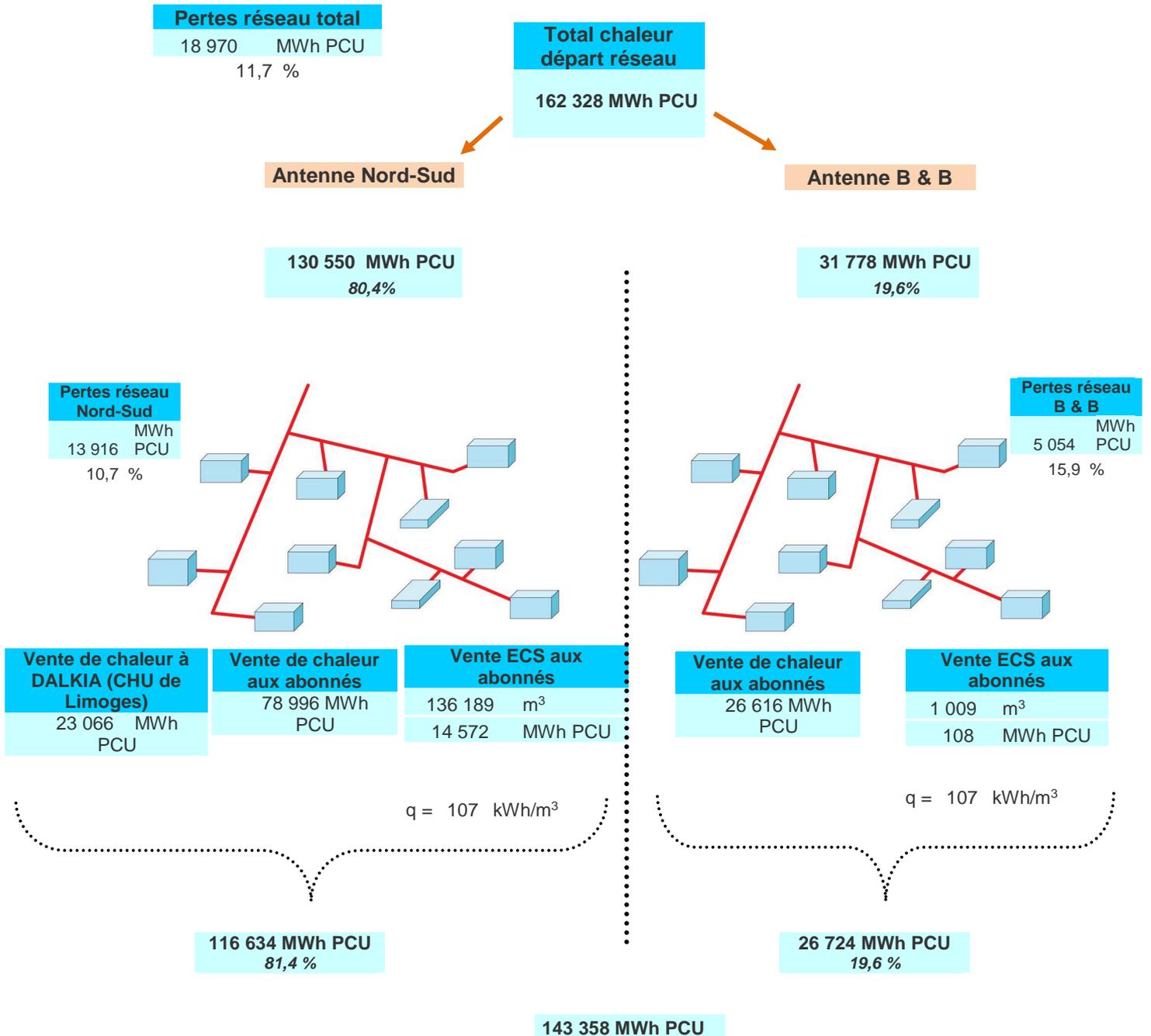
JOURS DE CHAUFFE :

270

REÇU EN PREFECTURE

le 21/07/2022

Application agréée E-legalite.com



CRE3 DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

COMBUSTIBLES		
BOIS		237 431 MWh PCI
FOD	12 m ³	114,8 MWh PCI
		237 546 MWh PCI



111 682 MWh PCU
55 028 MWh élec

Efficacité énergétique globale 70,2 %.

Chaufferie du Vigenal (non raccordée au réseau)

Consommation gaz
1 315 MWh PCI



Vente de chaleur
665 MWh PCU

Vente ECS
1 044 m³
135 MWh PCU

800 MWh PCU

q = 130 kWh/m³

3.2. BILAN TECHNIQUE

RESEAU DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

Rejets atmosphériques

CO ₂	14 228 tonnes
SO ₂	0,749 tonnes
N ₂ O	0,175 tonnes
Nox	8,290 tonnes

COMBUSTIBLES

FOD	6 tonnes	59 MWh PCI
CHALEUR CRE3		105 035 MWh PCI
GAZ	77 260 MWh PCS	69 473 MWh PCI
		174 567 MWh PCI

CHAUFFERIE

FOD	6 tonnes	59 MWh PCI
CHALEUR CRE3		105 035 MWh PCI
GAZ	27 659 MWh PCS	24 893 MWh PCI
		129 987 MWh PCI

COGENERATION

GAZ	49 600 MWh PCS	44 580 MWh PCI
		44 580 MWh PCI



127 246 MWh PCU

Eau Appoint

29 478 m³

Rendement chaufferie

97,9 %

22 710 MWh PCU

15 482 MWh elec

R = 85,7 %

149 956 MWh PCU

DONNÉES CLIMATIQUES



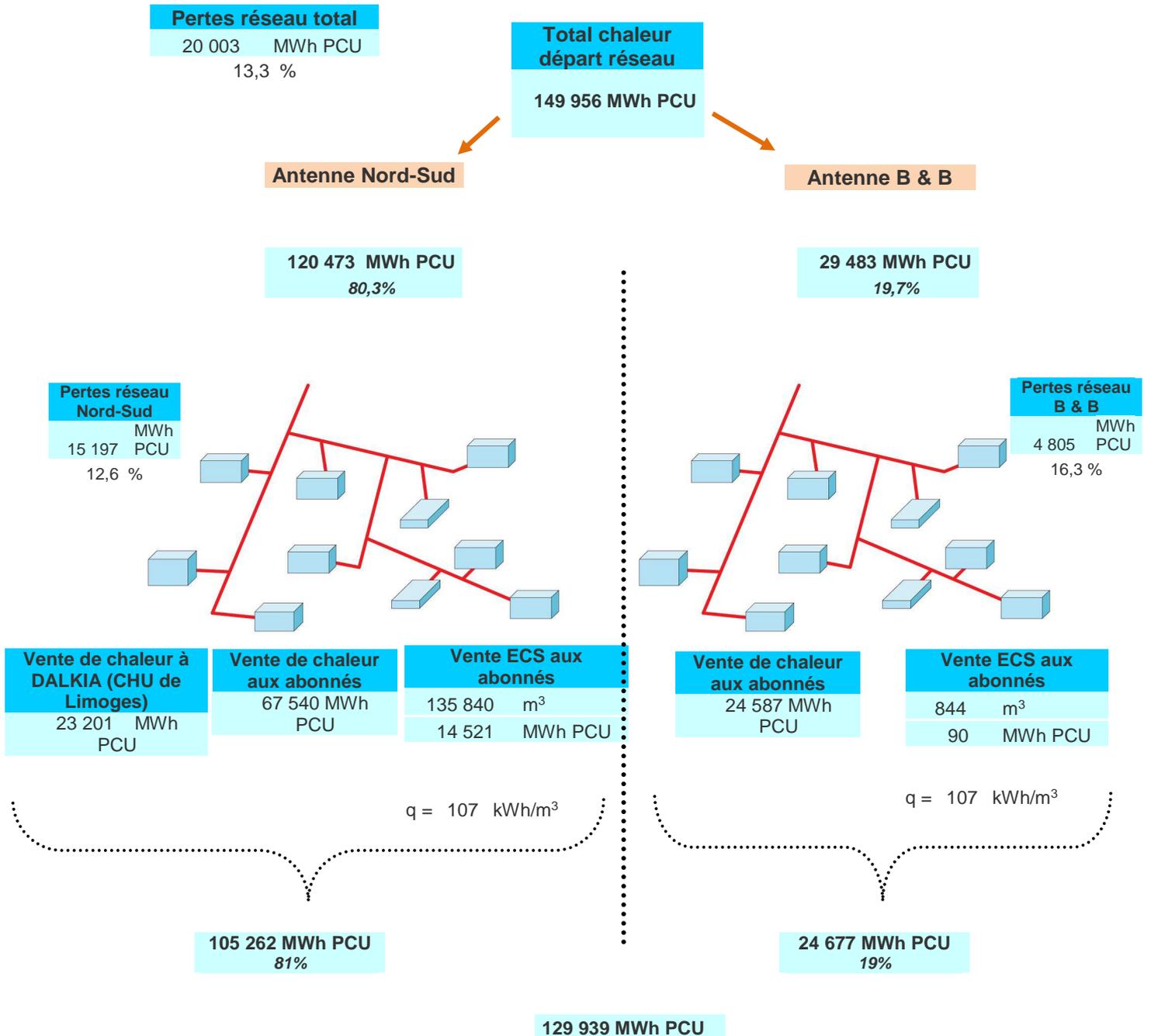
DEGRES-JOURS (DJU) :

2188

JOURS DE CHAUFFE :

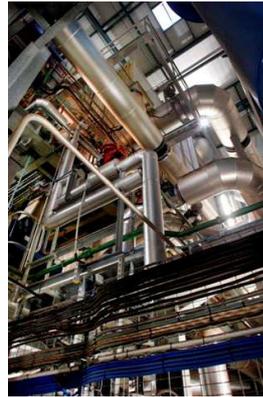
239





CRE3 DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

COMBUSTIBLES		
BOIS		226 317 MWh PCI
FOD	33 m ³	326,1 MWh PCI
		226 643 MWh PCI



105 035 MWh PCU
51 988 MWh élec

Efficacité énergétique globale 69,3%

Chaufferie du Vigenal (non raccordée au réseau)

Consommation gaz
1 220 MWh PCI



Vente de chaleur
587 MWh PCU

Vente ECS
1 043 m³
136 MWh PCU

723 MWh PCU

q = 130 kWh/m³

BILAN ENERGETIQUE

Le détail du bilan énergétique mois par mois est fournis page 5 de l'annexe

- Chaufferie biomasse :

Le CRE a réalisé en 2021 une très bonne année.

Il n'y a pas eu d'arrêt technique sur 2021 (pour mémoire il y a eu 12 jours d'arrêt sur 2020, du 18 au 30 septembre 2020).

Le bon fonctionnement du CRE3 sur 2021 a permis de fournir au réseau 111 682 MWh à partir de biomasse (contre 105 035 MWh en 2020), permettant d'effacer la consommation gaz de 127 490 MWh pci.

La production électrique issue de la biomasse a été de 55 028 MWh contre 51 988 MWh en 2020, cette baisse s'explique par le fait qu'il y avait eu en 2020 un arrêt technique de 12 jours.

L'efficacité énergétique globale de l'installation a été de 70,2% (contre 69,3 % en 2020).

Le rendement moyen de la chaudière biomasse sur 2021 a été de 92,2% contre 87% en 2020 pour un nombre d'heure de fonctionnement de 8 683 H contre 8 426H en 2020.

Le PCI du bois sur 2021 est de 2,99 MWhpci/T versus un PCI sur 2020 de 3,03 MWhpci/T. Cette baisse du PCI s'explique par un bois plus humide.

La disponibilité horaire moyenne sur l'année des installations est la suivante :

- Chaudière biomasse : 99,13% (versus 99,39% sur 2020).
- Turbine : 98,14% (versus 98,51% sur 2020).

La consommation de fioul a été de 12 m3 (versus sur 33 m3 sur 2020).

A noter que 69,8% de la chaleur fournie au réseau est issue de la biomasse.

Il est à souligner que l'efficacité énergétique, conformément à l'appel d'offre du CRE3, a été respectée. Notre obligation étant de 65,9% nous avons atteint sur l'année 75,77% (contre 76,9% en 2020).

La consommation d'eau est en diminution de 4 433 m3 (- 31,68%) (9 562 m3 sur 2021 versus 13 995 m3 sur 2020). Cette variation s'explique par :

- le fait qu'en 2020, les 3 réchauffeurs d'air secondaire de la chaudière étaient percés générant ainsi une surconsommation d'eau importante.

- Turbine à gaz :

Nous avons fonctionné sur 2021, 3 mois en mode continu (janvier, février et décembre) et 2 mois en mode dispatchable (mars et novembre). Durant la période en dispatch, nous avons été appelé par EDF.

La production totale sur 2021 a été de 16 760 MWh et 26 286 MWh thermique (versus 15 482 MWh et 22 710 MWh thermique sur 2020). La hausse de la production électrique et thermique s'explique par les heures d'appel par EDF en mars et novembre qui nous ont permis de produire 4 568 MWh thermique et 2 319 MWh.

La bonne conduite réalisée sur la turbine sur 2020/2021 nous a permis d'avoir un EP de 17,9% (20,8% sur 2019/2020).

- Réseau :

Le détail des MWh de chaleur et d'ECS distribués mois par mois est fournis page 4 de l'annexe

Les dates de mise en service des circuits de chauffage et degrés jours associés par sous-stations est fournis pages 33 et 34 de l'annexe

Sur l'année écoulée il y a eu une nouvelle sous-station de raccordée au réseau sur Bastide § Brégère.

Sur 2021, SDCL a fourni 143 GWh de chaleur et ECS aux abonnés (versus 130 GWh en 2020) dont 27 GWh (19%) sur le nouveau réseau B § B.

Hors effet DJ, nous constatons des variations significatives sur les besoins des abonnés suivants :

- ⇒ Raccordement de nouvelles sous-station fin 2020 représentant une hausse de fourniture de chaleur sur 2021 de 2,3 GWh,

Après avoir alimenté prioritairement les abonnés du réseau, SDCL a été en mesure de fournir à Dalkia 23 066 MWh de chaleur pour les besoins du CHU de Limoges contre 23 201 MWh en 2020.

En complément de la chaleur issue de la biomasse et de la turbine à gaz, SDCL a fourni 24 360 MWh au réseau à partir des chaudières d'appoint gaz.

La mixité sur l'année est donc de :

- ⇒ 68,8 % de la chaleur issue de la biomasse (70 % en 2020)
- ⇒ 16,2 % de la chaleur issue de la turbine à gaz (15,1 % en 2020)
- ⇒ 15 % de la chaleur issue des chaudières d'appoint gaz (14,8 % en 2020)

La consommation d'eau d'appoint sur 2021 à légèrement augmentée par rapport à 2020 de 706 m3 soit + 2,4% (30 184 m3 versus 29 478 m3 en 2020). Cette faible hausse s'explique par une stabilisation des interventions sur le réseau pour réparation de fuite.

Sur la partie historique les pertes réseaux sont en diminution de – 1 281 MWh. Elles représentent 10,7 % contre 12,6 % en 2020. Cette variation s'explique par une baisse des fuites réseaux liées en partie à la rénovation d'une partie du réseau historique réalisée dans le cadre de l'avenant 27.

Sur le tronçon Bastide et Brégère, les pertes réseau sont de 5 054 MWh, en augmentation de + 249 MWh, elles représentent 15,9 % versus 16,3 % en 2020.

TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN ET RENOUELEMENT

Les travaux de maintenance en chaufferie et sous-station sont faits conformément au plan de programmation.

Les travaux ci-dessous ont été réalisés en dehors du plan de programmation.

RESEAU

- Etude du réseau électrique SDCL.
- Réparation réseau Collège Maurois.
- Régularisation de facture Calo 87 – Calorifuge filtre à boue réseau historique.

SOUS STATIONS CIRCUIT PRIMAIRE

- Remplacement production ECS SST 28.
- Remplacement corps de vanne 3 voies + servomoteur gymnase calmette.
- Remplacement vanne 2 voies restaurant scolaire Beaublanc.
- Remplacement du compteur SST 10.
- Remplacement servomoteur vanne 2 voies : primaire et stock.
- Remplacement coffret de production ECS.
- Remplacement dilato pompe primaire B&B.
- Changement des compteurs ECS.
- Réseau informatique SDCL.
- Climatisation bureaux SDCL.
- Remplacement production ECS en SST.
- Réparation fuite SST 57.
- Remplacement soupapes sureté SST 42.
- Remplacement servomoteur piscine Beaublanc.
- Remplacement automate primaire SST 17-32-46-57.
- Remplacement moteur 4 voies + calibration capteur.
- Remplacement circulateurs primaires ECS bâtiments 8/9/10 SST 12.
- Remplacement vanne pied de colonne 7 rue Rimbaud.
- Remplacement vanne pied de colonne au 2 rue Jean Moulin.
- Remplacement échangeur ECS SST 36.
- Dépose et pose de fournitures ppe primaire CHU.

- Reprise de fuite bld Vanteaux.
- Remplacement pompe bouclage ECS SST25.
- Reprise de fuite Avenue Martin Luther King.
- Réparation fuite vanteaux Renoir.
- Remplacement flotteur + 2 vannes de décharge Nexity.
- Reprogrammation automate Trend.
- Remplacement soupape SKID SST 135.
- Remplacement servomoteur + vannes sur échangeur primaire.
- Remplacement pompe production ECS piscine Beaublanc.
- Régularisation facture – remplacement onduleurs armoires primaires de SS.

CHAUFFERIE

- Travaux de peinture sol chaufferie Val de Laurence.
- Mise en conformité Chaufferie.
- Fourniture et pose contracteur chaufferie SDCL.
- Remplacement télécommandes portails chaufferie SDCL.
- Remplacement capteurs gaz chaufferie centrale.
- Remplacement capteurs chaufferie SDCL OLDHAM.
- Remplacement dilato + vanne d'arrêt chaufferie SDCL.
- Changement moteur chaudière 1 Val de Laurence.
- Réparation moteurs pompe bouclage chaufferie.
- Retubage 49 tubes chaudière 4.
- Location chaudière SDCL.

TURBINE A GAZ

- Contrôle vibration turbine.
- Ajout d'une alarme de découplage.
- Mise en place de protection TAG SDCL.

Qualité du service – continuité

Suite à des fuites sur le réseau et afin de procéder aux réparations, nous avons dû isoler certaines sous-stations. Pour chacune de ces interruptions de service, SDCL a informé les abonnés et a mis en œuvre les moyens nécessaires pour minimiser la durée et l'impact auprès de ces clients.

Il n'y a pas eu d'arrêt technique général au niveau de la chaufferie centrale.

En mars 2021 il y a eu une coupure de 2 heures sur le réseau ENEDIS a entraîné l'arrêt complet des installations sans pour autant générer de perturbation auprès de nos abonnés.

EXTENSION ANTENNE NORD-SUD ET BASTIDE § BREGERE

Sur 2021, il y a eu 1 raccordement su l'antenne Bastide § Brégère :

- a) Antenne Nord-Sud
 - Sans objet.

- b) Antenne Bastide et Brégère
 - Sous-station 263 « Ephad Marcel Faure » pour 480 kW, mise en service en octobre 2021.

Sur 2022, il n'est pas prévu de raccorder de nouvelle sous-stations :

- a) Antenne Nord-Sud
 - Sans objet.

- b) Antenne Bastide et Brégère
 - Sans objet.

Dans le cadre de rénovation urbain, il est prévu dans les années à venir qu'un certain nombre de bâtiments de Limoges Habitat soit détruit.

FONCTIONNEMENT DE LA CHAUFFERIE BIOMASSE DU CRE3

1) Faits marquants :

Vous trouverez ci-dessous les principaux faits marquants de l'année écoulée :

Janvier :

- 06/01/2021 chute de tension ENEDIS
- Nombreux bourrages vis
- 25/01/2021 casse réducteur redler cendre humide

Février :

- 11/02/2021 pression haute foyer
- 17/02/2021 descente de mâchefer

Mars : il n'y a pas eu de fait marquant sur ce mois

Avril : il n'y a pas eu de fait marquant sur ce mois

Mai :

- Départ de feu dans le TGBT biomasse suite à l'explosion d'un variateur de puissance de 250 kW
- 3 heures d'arrêt chaudière suite à des chutes de mâchefer

Juin :

- Du 8 juin au 10 juin arrêt programmé
- 23/06 arrêt chaudière suite chute de mâchefer
- 28/06 trip turbine suite arrêt chaudière (pressostat ballon)
- 29/06 trip turbine lié à un blackout suite coupure ENEDIS

Juillet : il n'y a pas eu de fait marquant sur ce mois

Août : il n'y a pas eu de fait marquant sur ce mois

Septembre : il n'y a pas eu de fait marquant sur ce mois

Octobre :

- Le 06/10 trip turbine suite température très haute vapeur durant le ramonage
- Le 7/10 trip chaudière suite à la casse de la monture à niveau du ballon vapeur (fuite vapeur HP)
- Le 23/10 trip turbine causé par un décrochage de mâchefer dans le foyer
- Le 29/10 marche en îlotage suite coupure ENEDIS pour intervention sur le réseau HTA

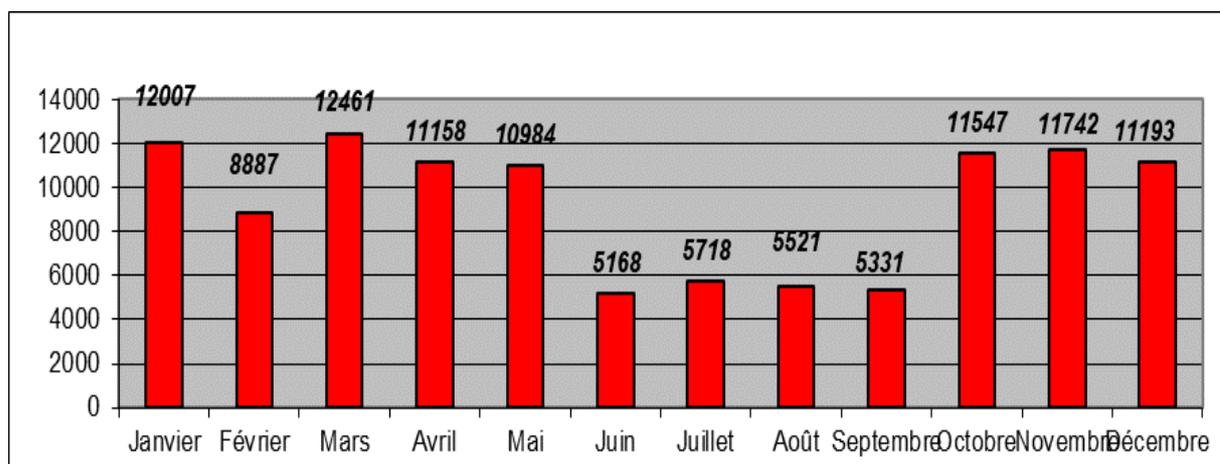
Novembre :

- Mise en service du contrôle commande avancé
- Impact production de cendres important

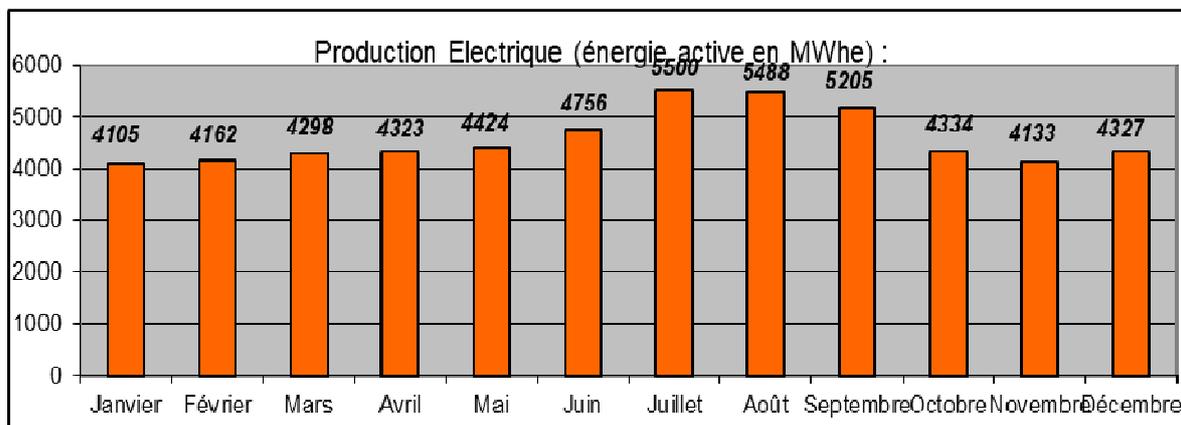
Décembre :

- Ajustement contrôle commande avancé
- Contrôle baie d'analyse de fumées
- Marche FAM sans isolement des caissons

2) Détail mensuel de la fourniture thermique



3) Détail mensuel de la production électrique



ARRET TECHNIQUE DE LA CHAUFFERIE BIOMASSE DU CRE3

Arrêt technique du 8 au 10 juin

Les travaux suivants ont été réalisés :

- Remplacement jeu de manches du FAM 1
- Remplacement des garnitures d'une des deux pompes de PA
- Remplacement des bavettes latérales et bavettes tambour de tête
- Fiabilisation Brûleur
- Conditionnement des armoires TGBT (Portes ouvertes en marche normale rendant la détection rapide de départ de feu inopérante)
- Etanchéité TGBT Biomasse à faire
- Mise en place d'un coffret électrique maintenance pour la grille tournante
- Sondes de température SIL à ajouter à la liste des capteurs sur température vapeur
- Ajout de 13 capteurs pour équilibrer la répartition d'air secondaire et primaire sur la chaudière pour objectif baisse des émissions de CO
- Ajout d'un groupe électrogène et d'interrupteurs normal/secours automatique

- Ajout de 2 rack d'Entrées/sorties sur le processeur de la chaudière car il n'y avait plus de places pour ajouter des cartes
- Automatisation du ramonage vapeur
- Remise en état du calorifuge de toiture de la chaudière
- Maintenance du parc onduleur / chargeur
- Nettoyages biomasse
- Divers travaux électriques / mécaniques par équipe CRE3

REFECTION DU RESEAU « HISTORIQUE »

1) Contexte

Le réseau de SDCL est un ancien réseau d'eau surchauffée qui a été déclassé en 2010 suite au passage de sa température en 105/70°C.

Depuis trois ans nous constatons une forte augmentation des pertes réseaux.

Le tableau ci-dessous reprend l'historique des consommations d'eau depuis 6 ans :

Année	Conso. Eau en m3
2010	5189
2011	4911
2012	3430
2013	14605
2014	7373
2015	19008
2016	52369
2017	36485

Conscient des désordres que ces fuites occasionnent pour les usagers de la voirie et des risques d'interruption de service pour les abonnés, SDCL a décidé de proposer à la Ville de Limoges un plan de réfection partielle du réseau « historique » sur 2 ans. Ce dernier a été accepté par le Délégué et est à fait l'objet de l'avenant n°27.

2) Réalisation des travaux

Afin de réaliser ces travaux, SDCL a signé un contrat CPI (Contrat de Promotion Immobilière) avec Dalkia.

Les travaux ont débuté en août 2017 par la réfection de chambres à vannes. Ils se sont terminés en 2019. Au global, nous avons remplacé 1,8 km de réseau caniveau par 1,8 km de réseau pré isolé.

DECENNALE COGENERATION BIOMASSE

La centrale de cogénération biomasse est entrée en exploitation industrielle en Avril 2012. Conformément à l'arrêté de Novembre 2017, les équipements sous pression (ESP) doivent être requalifiés tous les 10 ans. L'ensemble des ESP du site doivent donc être requalifiés d'ici Avril 2022. Il est interdit d'exploiter ces équipements sous pressions au-delà de 10 ans sans dérogation. Aucune dérogation ne sera donnée à l'installation selon les autorités.

Cette requalification décennale nécessitera 4 semaines d'arrêt technique à partir du 15 avril 2022 et intégrera la requalification des ESP et l'ensemble des maintenances lourdes.

L'année 2021 a donc constitué donc une période clé de cette décennale afin d'étudier l'ensemble des travaux à faire, leur étude et chiffrage, l'établissement du planning, la définition de l'équipe de supervision, l'organisation du travail, la gestion de la co-activité ainsi que les commandes associées.

CONTROLE COMMANDE AVANCEE COGENERATION BIOMASSE

Dalkia exploite en France plusieurs cogénérations biomasse similaires à celle de Limoges. Cela nous permet donc de bénéficier d'un retour d'expérience important, notamment en matière d'innovation.

Suite à un « proof of concept » encourageant sur un de nos sites entre 2019 et 2020, il a été décidé en 2020 de démarrer un projet de mise en place de contrôle commande avancé (CCA) qui nous permettra d'améliorer le fonctionnement de la cogénération.

Le contrôle commande avancé (CCA) consiste à équiper une partie des régulations de l'installation avec des algorithmes issues du machine learning. Ces algorithmes permettent de réduire la variabilité des outputs de nos régulations.

Le CCA a pour objectifs principaux de diminuer la variabilité et de stabiliser le débit vapeur et la combustion à conditions identiques, préserver les équipements et veiller à conserver le taux de disponibilité de l'installation.

Le CCA a été mise en service en novembre 2021.

Les premiers résultats de l'utilisation en condition réelle seront analysables à fin 2021 – début 2022.

TRAVAUX D'INTERCONNEXION DES RESEAUX

Dans le cadre des travaux liés à l'interconnexion des réseaux de Val de l'Aurence et de Beaubreuil, nous avons réalisé sur 2021 les travaux ci-dessous :

- o Construction d'une sous-station d'échange nord/sud en raccordement sur la bouteille de la chaufferie



SECURITE

- En novembre 2019, Dalkia Centre Midi-Pyrénées Limousin a obtenu la certification MASE (amélioration du système de sécurité en entreprise) pour une durée de 3 ans.



- Réalisation du plan de prévention.
- Il n'y a pas eu de VSH (Visite Sécurité de la Hiérarchie) sur 2021
- 15 fiches de remontée de situation à risque « Echap & Belle » ont été produites sur 2021 (14 sur les installations en chaufferie et sous-station et 1 sur les installations biomasse) :
 - Plain-pied circulation : 4
 - Heurt – choc : 2
 - Chute de hauteur : 3
 - Brûlure : 2
 - Intervention en espace confiné : 3
 - Incendie explosion : 1
 - Autre 1
- Les thématiques des Causeries Sécurités réalisées sur 2021 sont :
 - C'est arrivé chez nous
 - Risque hauteur
 - C'est presque arrivé chez nous

- Semaine sécurité Région
- Les gestes qui sauvent
- Vaccination et passe sanitaire
- Fluide frigo
- Risque routier
- Echafaudage
- Consignation / déconsignation
- Risque électrique
- Agression et incivilités
- Co activité et plan de prévention

Formation des collaborateurs

- CACES
- Sensibilisation sécurité biomasse
- Electricité HT / BT
- Conduite en sécurité Pont Roulant
- Habiligaz
- EPI port du harnais
- Travaux en hauteur
- Espace confiné



3.3. BILAN ENVIRONNEMENTAL

LE DÉLÉGATAIRE met en place des actions concrètes et déclinées à tous les niveaux de ses organisations afin de préserver l'environnement, les objectifs étant de:

1. Préserver les Ressources

2. Maîtriser les impacts environnementaux et sanitaires

3. Garantir le respect des engagements environnementaux

L'efficacité énergétique représente une part significative de l'activité de Le Délégué. Par essence même, Le Délégué exerce un métier situé au cœur des enjeux environnementaux du XXI^e siècle.



Notre métier est de transformer l'énergie et d'en maîtriser l'utilisation à moindre coût économique et avec le moindre impact environnemental.

Optimiser les performances environnementales des installations confiées par nos clients, maîtriser la consommation d'énergie, valoriser les déchets et limiter les impacts environnementaux tout en respectant la réglementation liée au travail sont des préoccupations essentielles.

Choisir la meilleure forme d'énergie, éviter les gaspillages et limiter les rejets de gaz à effet de serre exigent un haut niveau de compétence technique et des investissements en matière de Recherche et Développement.

Depuis plusieurs années, Le Délégué a investi directement ou indirectement pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre : modernisation d'installations, développement de centrales de cogénération, promotion des énergies renouvelables et des combustibles les plus propres.

Le Délégué assure désormais le suivi des émissions de CO2 dans le cadre de la Législation Européenne relative à la réduction des gaz à effet de serre.

Ces efforts sont déjà récompensés et reconnus depuis près de 10 ans.

Le Délégué dispose de plus de 60 sites certifiés ISO 14001.

Vie de la Société SDCL

- Le certificat norme ISO 9001 version 2000 a fait l'objet d'une reconduction en 2014



Analyse Environnementale

Les indicateurs de performances environnementales liés à nos engagements contractuels et de Développement Durable sont suivis localement et consolidés afin d'analyser l'ensemble de nos performances.

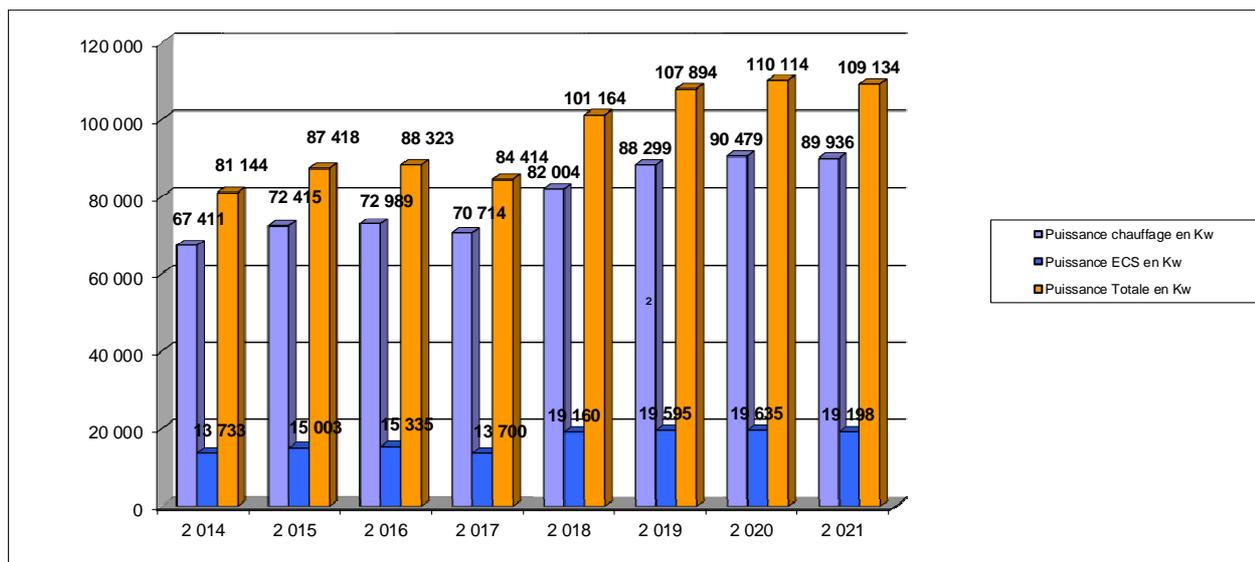
Bilan 2021

Rejets atmosphériques		
CO ₂	15 803	tonnes
SO ₂	0,832	tonnes
N ₂ O	0,194	tonnes
Nox	9,207	tonnes

Rappel Bilan 2020

Rejets atmosphériques	
CO ₂	14 228 tonnes
SO ₂	0,749 tonnes
N ₂ O	0,175 tonnes
Nox	8,290 tonnes

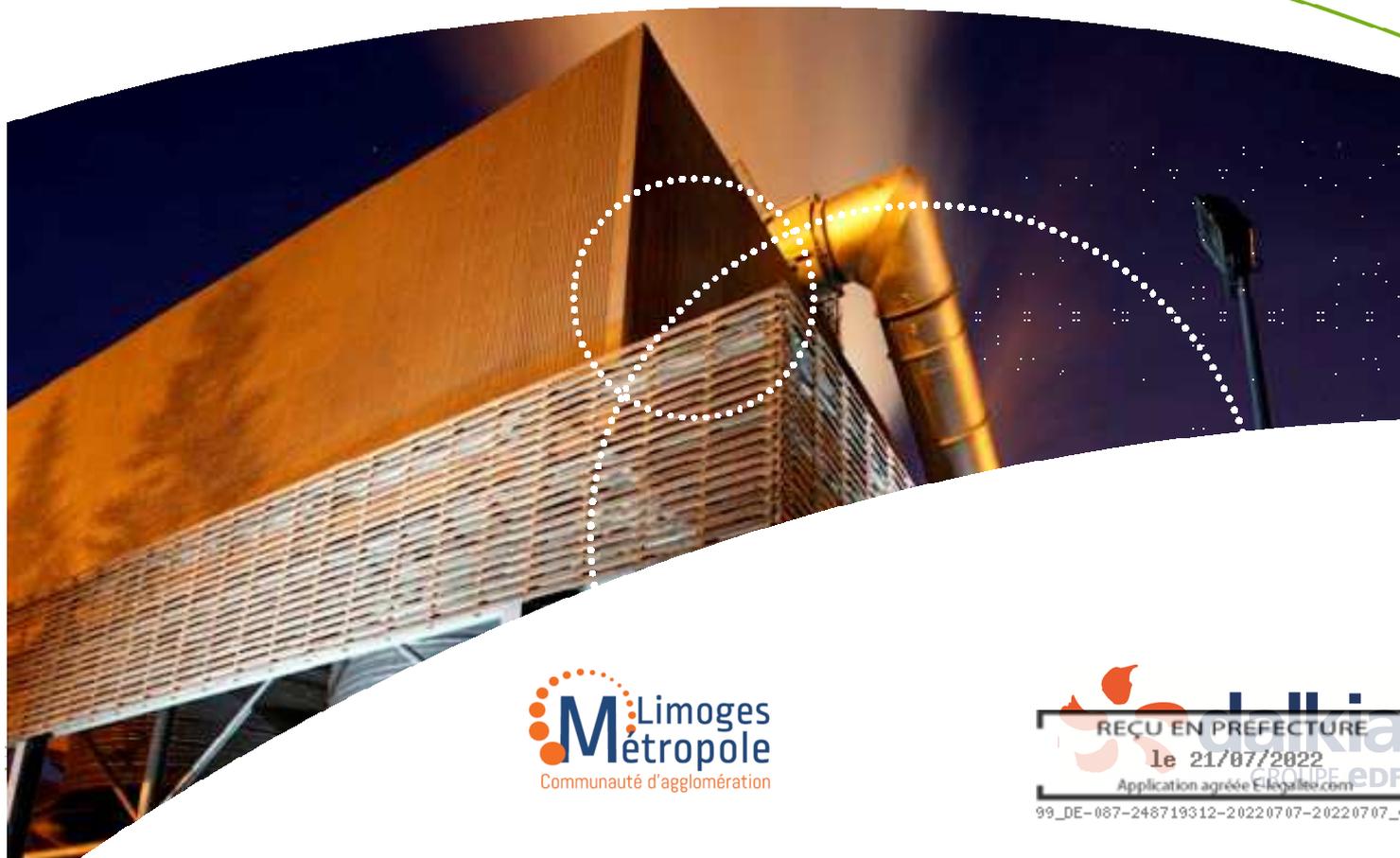
3.4. SYNTHÈSE DES PUISSANCES SOUSCRITES



La variation des puissances souscrites entre 2021 et 2020 est repris en page 30 de l'annexe.

ANNEXES

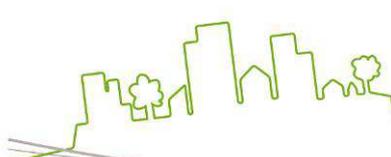
SDCL 2021





Sommaire

5 - ANNEXES	3
5.1. DETAILS COMPTES DE RESULTATS	3
5.1.1. DETAIL DE LA FACTURATION MENSUELLE PAR ABONNES DES TERMES p1 ET p2	3
5.1.2. DETAIL des mwh chaleur et ecs distribues	4
5.1.3. BILAN ENERGETIQUE	5
5.1.4 RECAPITULATIF MENSUEL DES ENERGIES.....	6
5.1.5. Détail de la main d'œuvre sous-traitée.....	7
5.1.6. Détail de CALCUL DES FRAIS DE GESTION	9
5.2. COPIES ATTESTATIONS/CERTIFICATS.....	11
5.3. ETAT DES SOUS-STATIONS EN SERVICE AU 1 ^{ER} JANVIER.....	26
5.4 ANNEXES COMPLEMENTAIRES	31
5.5 LIASSE FISCALE.....	36

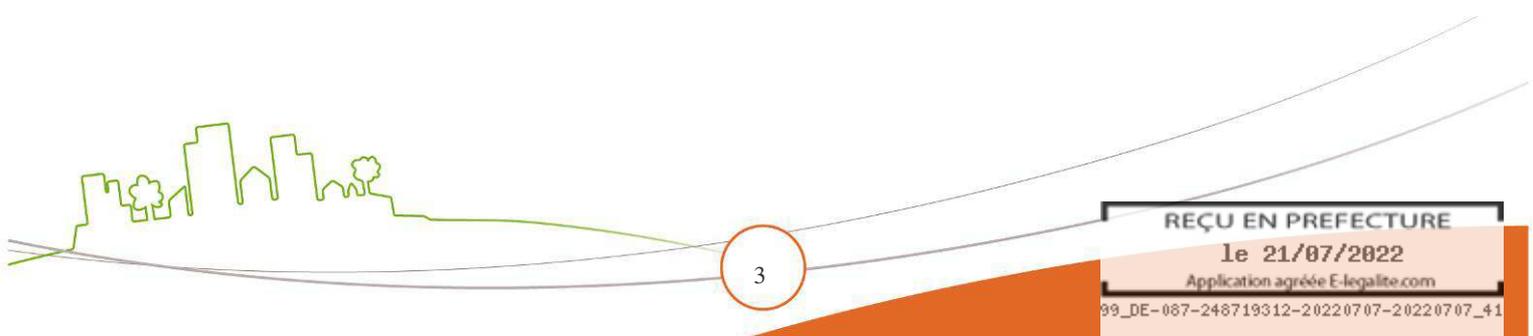




5 - ANNEXES

5.1. DETAILS COMPTES DE RESULTATS

5.1.1. DETAIL DE LA FACTURATION MENSUELLE PAR ABONNES DES TERMES P1 ET P2



5.1.2. DETAIL DES MWH CHALEUR ET ECS DISTRIBUES

5.1.3. BILAN ENERGETIQUE

5.1.4. RECAPITULATIF MENSUEL DES ENERGIES

5.1.5. DÉTAIL DE LA MAIN D'ŒUVRE SOUS-TRAITÉE

Dans un souci d'harmoniser les statuts sociaux et pour regrouper tous les hommes et femmes sous une même bannière, le groupe DALKIA a choisi, en 1998, de réunir tous ses salariés chez un seul employeur : DALKIA. Cette centralisation des moyens humains, tant de production que de structure, permet également une meilleure rationalisation des besoins et des capacités de production, donc un abaissement des coûts.

Les modalités de facturation de cette main d'œuvre s'établissent ainsi :

Le personnel opérationnel (les techniciens intervenant sur la conduite et la maintenance des installations) impute ses heures de travail effectif sur les affaires.

Aussi, lorsqu'une affaire comme la concession du chauffage du quartier résidentiel de l'Aurence à Limoges est mouvementée d'un nombre H d'heures sur un mois donné, la société DALKIA établit une facture à la société SDCL qui porte l'affaire, pour ce nombre d'heures H valorisé à un taux horaire défini budgétairement comme décrit ci-après :

Le taux horaire opérationnel (THO) est le résultat du coût total des frais de salaires, charges sociales, charges directes d'équipement du technicien opérationnel (véhicule, caisse à outils, téléphone portable, vêtements de travail pour l'essentiel) ramené au nombre d'heures théoriques disponibles de l'ensemble de ces techniciens.

Ces éléments sont définis au niveau de l'établissement régional de DALKIA.



Le détail de ces heures et leur valorisation est présenté dans le tableau suivant :

	Taux horaire	heures P2 et sous station	heures P2 cogé	heures P2 CRE3	Main d'œuvre P2 affermage	heures P3 chaufferie et sous station	heures P3 CRE3	Main d'œuvre P3 affermage	Total des heures	Total coût main d'œuvre
janv.-21	56,66	314	0	970	72 749	0	0	0	1 284	72 749
févr.-21	56,66	394	0	1 995	135 365	3	0	170	2 392	135 535
mars-21	56,66	412	4	2 177	146 936	15	0	850	2 608	147 786
avr.-21	56,66	819	66	1 338	125 956	6	0	326	2 229	126 282
mai-21	56,66	452	0	1 052	85 196	35	0	1 983	1 539	87 179
juin-21	56,66	170	0	1 085	71 120	0	0	0	1 255	71 120
juil.-21	56,66	808	8	68	50 074	0	0	0	884	50 074
août-21	56,66	882	0	1 970	161 589	131	0	7 416	2 983	169 005
sept.-21	56,66	25	0	0	1 393	6	0	340	31	1 733
oct.-21	56,66	1 390	0	2 517	221 362	167	0	9 462	4 074	230 824
nov.-21	56,66	512	0	1 320	103 818	50	0	2 833	1 882	106 651
déc.-21	56,66	490	0	4 183	264 809	31	0	1 742	4 704	266 551
année 2021	56,66	6 668	78	18 675	1 440 367	443	0	25 122	25 865	1 465 489
année 2020	56,61	5 848	158	19 043	1 418 027	248	0	14 056	25 297	1 432 082

Commentaire :

L'augmentation de + 33 407 € du poste frais de personnel provient des effets suivants :

* Un effet volume de + 568 heures qui représente un impact de + 32 183 €.

* Un effet prix de + 1 224 €. La hausse du taux horaire opérationnel (THO) est de 0,08 %. Notons que cette augmentation du coût horaire est directement liée à la hausse des salaires et des charges intégrées dans ce taux.

5.1.6. DÉTAIL DE CALCUL DES FRAIS DE GESTION

La gestion de la délégation de service public de la Société de Chauffage urbain de la ZUP de l'Aurence est organisée sur la base d'une structure locale très allégée, faisant appel aux moyens et compétences des services de DALKIA. Les différents services de DALKIA sont composés des équipes de son siège social ainsi que des équipes de ses Directions Régionales. Les prestations assurées par ces services sont :

* Assistance générale

- Relations avec les organisations professionnelles, syndicales et administratives ;
- Etudes de marchés et de prestations nouvelles ;
- Informations sur tous les nouveaux textes dans les différents domaines touchant à la vie de la société.

* Assistance commerciale

- Prospection commerciale ;
- Relations avec les entités co-contractantes de droit public ou privé ;
- Contact avec la clientèle ;
- Préparation de contrats, avenants ;
- Manifestations commerciales.

* Assistance administrative, comptable, informatique et financière

- Assistance et conseils ;
- Mise en place, élaboration et suivi du budget ;
- Elaboration et mise en place des plans de financement ;
- Mise en place de procédures comptables et suivi ;
- Relations avec les Commissaires aux Comptes ;
- Assistance à la mise en place et à l'élaboration de comptes rendus financiers annuels.

* Assistance juridique et facturation

- Accompagnement juridique pour les procédures de consultation lancées par les Collectivités locales ;
- Elaboration des procédures de facturation.

* Assistance technique

- Commandes de matériel ; gestion des relations avec les fournisseurs ;
- Etudes techniques (renouvellement des matériels, choix des fournisseurs) ;
- Contrôle et assistance sur site ;
- Assistance à la gestion et à l'entretien des installations ;
- Télésurveillance ;
- Politique d'assurance qualité ;
- Assistance à la définition et à l'élaboration de comptes rendus techniques annuels aux Collectivités.

Ces différents services sont rémunérés en prenant en charge une quote-part du total des charges supportées par ces entités fonctionnelles du siège et de la région.

A partir du 1 janvier 2012 dans un souci d'homogénéisation du calcul au sein du groupe EDF, les prestations de services managériaux sont rémunérées sur la base d'une méthode de refacturation des coûts au niveau des sièges du groupe et des sièges des régions. La totalité des coûts des directions est facturée par Dalkia à ses filiales ; l'assiette de coût à répartir est notamment constituée de l'ensemble des coûts de structure des services, généraux, techniques, commerciaux, administratifs, comptable, juridique et de facturation après application d'une marge de 5%. La clé de répartition utilisée tant pour la répartition des coûts des sièges du groupe que la répartition des coûts des sièges de région est le Produit Des activités Ordinaires (PAO) consolidé (chiffre d'affaires).

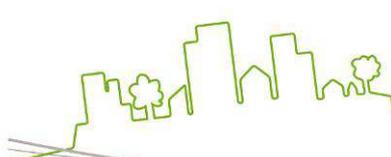
Avant le 31/12/2011 la clé de répartition était celle du rapport valeur ajoutée du contrat sur valeur ajoutée de la Direction Régionale (valeur ajoutée de l'ensemble des entités juridiques composant l'établissement régional). Le plancher (quote-part minimale) était fixé à 5% du chiffre d'affaires du contrat et d'un plafond limitant la charge affectée à 10% de ce même chiffre d'affaires.

Cette nouvelle clé de répartition présente l'avantage d'être encore plus facilement applicable et donc contrôlable que la précédente. Elle élude également les cas particuliers rencontrés dans la précédente méthode lorsque qu'un contrat dégagait une valeur ajoutée très faible voire négative. Enfin, elle satisfait aux exigences de l'administration fiscale.



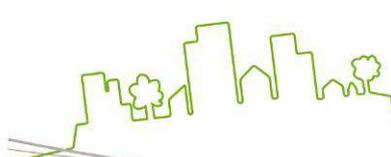
5.2. COPIES ATTESTATIONS/CERTIFICATS

5.2.1. ATTESTATIONS ASSURANCES



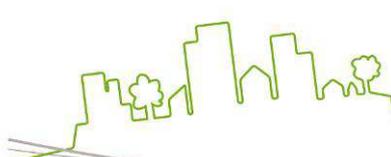


5.2.2. CONTROLES DES COMPTEURS



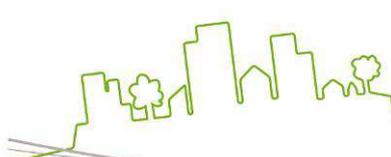


5.2.3. CONTROLES EQUIPEMENTS SOUS PRESSION





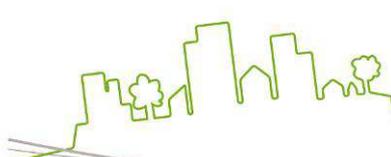
5.2.4. CONTROLES REJETS ATMOSPHERIQUES





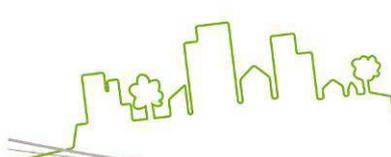
5.2.5. CONTROLES NIVEAUX SONORES

Prochain contrôle en 2022



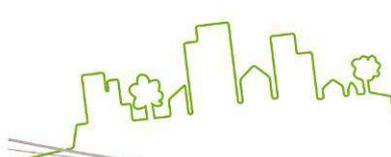


5.2.6. CONTROLES ANALYSES EAUX



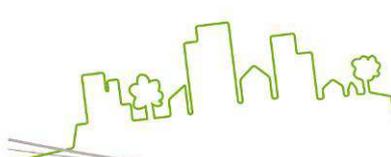


5.2.7. CONTROLES CANALISATION GAZ ET ETANCHEITE



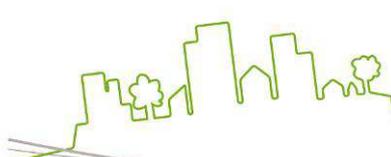


5.2.8. CONTROLES ELECTRIQUES



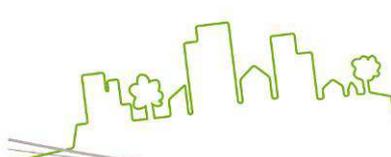


5.2.9. CONTROLES APPAREILS DE LEVAGE



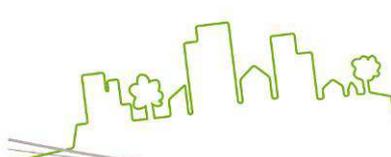


5.2.10. CONTROLES DISCONNECTEURS



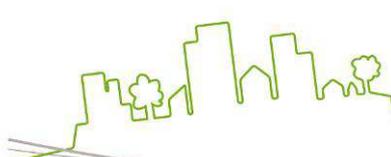


5.2.11. CONTROLES Foudre



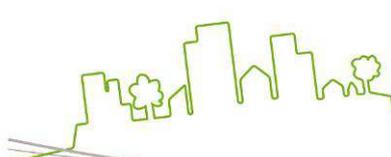


5.2.12. CONTROLES SECURITES



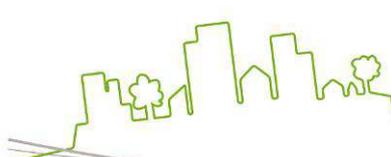


5.2.13. MAINTENANCE SEPARATEUR



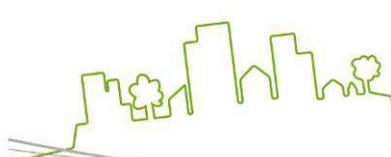


5.2.14. CENDRES – BILAN ANNUEL 2021





5.2.15. CONTROLE EQUIPEMENTS MECANIQUES



ETAT DES SOUS-STATIONS EN SERVICE AU 1^{ER} JANVIER

Numéro sous-station	PUISSANCES SOUSCRITES en kW			DESIGNATION DES BATIMENTS	Nbr Lgts	m2/lgt
	Chauffage	E.C.S.	TOTALES			
1	532,489	116,264	648,753	SOVIM - A6	50	64,7
2	549,000	0,000	549,000	VILLE - G.S. Madoumier		
3	542,953	116,264	659,217	SOVIM - A7	50	71,3
4	1 302,000	432,502	1 734,502	OPHLM - A1 - A5 - A5	186	73,2
5	895,000	288,334	1 183,334	OPHLM - A2 - A35	124	73,2
6	318,331	83,710	402,041	UFFI - Superette		
7	1 170,000	346,467	1 516,467	GESTRIM - A8 - A9 - A10	150	65,40
8	453,429	232,528	685,957	CPILL - F.J.T		24,3
9	847,305	186,022	1 033,327	SOVIM - A12 - A13	80	67,2
10	2 450,000	450,000	2 900,000	UFFI - B1 - B2 - B3 - B4 - B5	341	69,3
11	165,000	116,000	281,000	OPHLM - Gendarmes	26	99
12	2 800,000	1 058,001	3 858,001	GESTRIM - B6 - B7 - B8 - B9	455	58,3
13	1 360,288	344,141	1 704,429	CPILL - B6 - B7 - B8	148	67
14	1 395,168	162,769	1 557,937	CRAMCO - SEC. SOC.		
15	522,000	32,000	554,000	VILLE - G.S. J. Le Bail		
16	1 017,000	399,948	1 416,948	OPHLM - E5	172	65,5
17	2 206,000	653,403	2 859,403	OPHLM - D16 - D2	281	61
18	1 325,000	413,899	1 738,899	OPHLM - D6	178	71,2
19	1 381,000	430,175	1 811,175	OPHLM - D6	185	71,2
20	732,463	73,246	805,709	RECTORAT - CES Maurois		
21	3 487,920	0,000	3 487,920	RECTORAT - IU T		
22	1 464,926	395,284	1 860,210	SAHLM ATLANTIQUE - E1 - 2 - 3 - 4	170	69,1
23	1 196,000	432,502	1 628,502	OPHLM - D1 - 2 - 3	186	71,2
24	1 228,000	409,249	1 637,249	OPHLM - D4 - 5 - 11	176	71,2
25	1 069,628	220,901	1 290,529	CPILL - D8 - 9	94	65,5
26	426,000	21,000	447,000	VILLE - G.S. Curie		
27	756,000	251,130	1 007,130	OPHLM - D10 - 12	108	70,7
28	492,000	139,516	631,516	OPHLM - D1	60	77,3
29	1 186,000	395,297	1 581,297	OPHLM - E5	170	65,5
30	2 753,000	881,281	3 634,281	OPHLM - F6 - 10	379	66
31	2 129,000	720,836	2 849,836	OPHLM - F1 - 2 - 3 - 4	310	73
32	1 307,970	261,594	1 569,564	CROUS - F. Etud.		9,6
33	441,803	41,855	483,658	RECTORAT - Gymnase		
34	143,004	28,484	171,488	VILLE - Crèche		
35	0,000	0,000	0,000	NOUVEAU LOGIS - E13 - 14 - 1	144	66,7
36	1 080,000	320,888	1 400,888	OPHLM - F7 - 8 - 9	138	63,2
38	1 100,000	0,000	1 100,000	GESTRIM - C.C. de Corgnal		
39	1 523,058	423,200	1 946,258	SOVIM - Gemeaux	182	75

Numéro sous-station	PUISSANCES SOUSCRITES en kW			DESIGNATION DES BATIMENTS	Nbr Lgts	m2/lt
	Chauffage	E.C.S.	TOTALES			
40	923,136	162,769	1 085,905	AGENCE COSTE - E12	70	75
41	167,420	18,020	185,440	VILLE - CS + Bibliothèque		
42	697,584	68,014	765,598	COOP ATLANTIQUE - Coop		
43	365,069	127,890	492,959	NOUVEAU LOGIS - RPA		25
44	465,056	37,204	502,260	SDIS - Cas. Pompers		
45	5 530,000	270,000	5 800,000	RECTORAT - Crous		
46	70,000	0,000	70,000	CONSEIL GENERAL - UTAs		
47	1 500,000	0,000	1 500,000	RECTORAT - Gymnase		
48	120,000	200,000	320,000	VILLE - Tribunes annexes Beaublanc		
49	120,000	60,000	180,000	VILLE - Crèche Beaublanc		
50	1 200,000	300,000	1 500,000	VILLE - Piscine Beaublanc		
52	1 500,000	100,000	1 600,000	VILLE - Palais des sports Beaublanc		
53	150,000	50,000	200,000	VILLE - Maison des sports Beaublanc		
117	500,000	0,000	500,000	LAMY - Lecomte de l'Isle		
113	700,000	0,000	700,000	UNIVERSITE LIMOGES - IUFM Condorcet		
135	1 500,000	100,000	1 600,000	Cité Sainte Claire		
54	400,000		400,000	MIDI MOBILIER - St Gence Panorama	51	
102	120,000	50,000	170,000	VILLE DE LIMOGES - Gymnase Calmette		
114	211,000	0,000	211,000	VILLE DE LIMOGES - Ecole du Roussillon		
120	800,000	50,000	850,000	ENSA - Ecole Nationale Supérieure d'Art		
122	700,000	0,000	700,000	CH ESQUIROL - MAS St Exupery		
133	1 150,000	0,000	1 150,000	REGION LIMOUSIN - Lycée Renoir		
137	450,000	0,000	450,000	EMSD		
119	288,000	0,000	288,000	RECTORAT - Imspection académique		
132	200,000	0,000	200,000	MSA - Mutualité Sociale Agricole		
103	480,000	0,000	480,000	COLLEGE CALMETTE		
57	64,000	0,000	64,000	ALSH - Ville de Limoges		
125	550,000	0,000	550,000	VANTEAUX 1 - Limoges Habitat		
126	150,000	0,000	150,000	VANTEAUX 2 - Limoges Habitat		
136	1 150,000	0,000	1 150,000	OPHLM BELLEVUE - Limoges Habitat		
56	230,000	130,000	360,000	MAS BOUYOL 2 - Nouveau Logis		
55	230,000	130,000	360,000	MAS BOUYOL 1 - Nouveau Logis		
130	400,000	50,000	450,000	VANTEAUX RENOIR - Citya		
51	1 600,000	1 000,000	2 600,000	STADE BEAUBLANC - Ville de Limoges		
143	352,000	0,000	352,000	GROUPE SCOLAIRE BELLEVUE - Ville de Limoges		
140	240,000	60,000	300,000	GYMNASE STE CLAIRE - Ville de Limoges		

Numéro sous-station	PUISSANCES SOUSCRITES en kW			DESIGNATION DES BATIMENTS	Nbr Lgts	m2/lt
	Chauffage	E.C.S.	TOTALES			
139	350,000	100,000	450,000	EHPAD LEOBARDY - ccas		
144	300,000	0,000	300,000	HOPITAL DE JOUR - Mutualité Française		
58	118,000	275,000	393,000	GYMNASE SELY - Ville de Limoges		
60	700,000	100,000	800,000	Lycee Mas Jambost		
118	400,000	0,000	400,000	CG 87 - Archives Departemental		
129	400,000	0,000	400,000	Syndicat de Copro. - Résidence Renoir		
141	180,000	20,000	200,000	Syndicat de Copro. - Résidence Square Vanteaux	11	
146	575,000	125,000	700,000	DOMAULIM - Résidence Bourneville	146	
147	380,000	70,000	450,000	Résidence Subreval		
148	700,000	0,000	700,000	SDC - Résidence Curie Saint Saens	188	
149	490,000	160,000	650,000	NEXITY - Résidence Wagner	134	
145	150,000	0,000	150,000	Limoges Habitat - Résidence Montegut	26	
NORD-SUD	73 765,000	14 692,587	88 457,587		5 169	
Bât. E et F	445,000	130,000	575,000	FONCIA SOVIM - Bâtiment E et F	72	53
VDL	0,000	0,000	0,000	VILLE DE LIMOGES	0	0
22 Logt	83,000	30,000	113,000	OPDHLM	22	59
VIGENAL	528,000	160,000	688,000		94	

Numéro sous-station	PUISSANCES SOUSCRITES en kW			DESIGNATION DES BATIMENTS	Nbr Lgts	m2/lt
	Chauffage	E.C.S.	TOTALES			
206	150,000	0,000	150,000	NEXITY - Residence Gallieni		
213	600,000	120,000	720,000	VDL - Restaurant Beaublanc - Cuisine Centrale		
214	440,000	0,000	440,000	FONCIA - Résidence Plein Ciel	130	
215	175,000	0,000	175,000	LA POSTE - Poste Brantome		
217	350,000		350,000	VDL - Groupe scolaire Jean Macé		
218	200,000	70,000	270,000	VDL - Gymnase Jean Macé		
222	900,000	380,000	1 280,000	NEXITY - Résidence La Fontaine Bat A - B - C		
224	350,000	0,000	350,000	SGAMI - Gendarmerie Sud - Jourdan - Bat CSAG		
225	342,000	144,400	486,400	POSTE IMMO - C - La Poste Mas Loubier		
225	334,620	141,280	475,900	POSTE IMMO - A - La Poste Mas Loubier - CRSF		
225	223,380	94,320	317,700	POSTE IMMO - B - La Poste Mas Loubier - CMTO/CNVM		
226	480,000	216,000	696,000	LIMOGES HABITAT - HLM Mas Loubier		
235	300,000	0,000	300,000	VDL - Gymnase Grellet		
237	300,000	260,000	560,000	LIMOGES HABITAT - Cité Strasbourg		
238	240,000	0,000	240,000	NEXITY - Maryse Bastié		
240	1 770,000	470,000	2 240,000	SGAMI - Gendarmerie Nord - Jouan		
244	80,000	20,000	100,000	MALLET GUY - Residence Paguenaud		
250	350,000	0,000	350,000	VDL - Groupe scolaire Brégère	14	
253	1 225,000	595,000	1 820,000	Limoges Habitat - Cité La Brégère		
255	360,000	0,000	360,000	CD87 - Collège Pierre de Ronsard		
260	3 948,000	1 545,000	5 493,000	LIMOGES HABITAT - Cité La Bastide		
257	50,000	0,000	50,000	VDL - Foyer Detaille		
259	80,000	70,000	150,000	VDL - Terrain de Sport Bastide		
261	400,000	0,000	400,000	VDL - Ecole Elementaire Blanchot		
262	200,000	70,000	270,000	VDL - Gymnase Marcel Esnault		
264	400,000	0,000	400,000	VDL - Groupe scolaire Bastide		
265	150,000	0,000	150,000	VDL - Maternelle Blanchot		
266	120,000	40,000	160,000	VDL - Crèche Bastide		
267	600,000	0,000	600,000	VDL - Station des Eaux		
270	45,000	110,000	155,000	DOMAULIM - Résidence Porcelaine	12	
263	480,000	0,000	480,000	CCAS VDL - Ehpad Marcel Faure		
B&B	15 643,000	4 346,000	19 989,000		156	
TOTAL	89 936,000	19 198,587	109 134,587		5 419	

Le total des puissances souscrites passe de 110 114 KW en 2020 à 109 135 KW en 2021 soit une variation de – 979 KW qui s'explique par :

- La signature d'une nouvelle police sur le réseau Bastide § Brégère pour 480 kW :
 - Sous-station 263 « Ephad Marcel Faure » pour 480 kW.

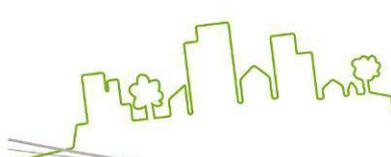
- La baisse des puissances souscrites sur les SST du réseau Nord Sud ci-dessous représentant un impact de – 893 kW :
 - Sous-station 2 « Groupe Scolaire Madoumier » pour – 145 kW.
 - Sous-station 15 « Groupe Scolaire J. Le Bail » pour – 246 kW.
 - Sous-station 26 « Groupe Scolaire Currie » pour – 345 kW.
 - Sous-station 114 « Ecole du Roussillon » pour – 109 kW.
 - Sous-station 143 « Groupe Scolaire Bellevue » pour – 48 kW.

- La baisses des puissances souscrites sur les SST du réseau Bastide § Brégère ci-dessous pour un total de - 566 kW :
 - Sous-station 226 « HLM Maloubier » pour – 14 kW.
 - Sous-station 253 « Cité La brégère » pour – 30 kW.
 - Sous-station 260 « Cité La Bastide » pour – 522 kW.



5.4 ANNEXES COMPLEMENTAIRES

5.4.1 JOURNAL DES PANNES ET DES INTERVENTIONS



5.4.2 PLANNING DES VISITES REGLEMENTAIRES

CHAUFFERIE	DETAILS	PERIODICITE	PRESTATAIRE	2019	2020	2021	2022
BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT	3 Points de mesure jour nuit et bruit ambiant sans bruit résiduel	5 ans	DELHOM				
BRUIT CODE DU TRAVAIL	CHAUFFERIE ET COGENERATION	3 ans ?	APAVE				
CARTOGRAPHIE SONORE	CHAUFFERIE		DELHOM				
PRELEVEMENTS/ANALYSE REJETS ATMO. ANNUEL	CHAUFFERIE ET COGENERATION	1 an	APAVE	29-janv	29-janv	FEV 2021	FEV 2022
TEST ANNUEL DE SURVEILLANCE ANALYSEURS (AST) CH1-2-4		1 an	APAVE/OTI	29-janv	29-janv		FEV 2022
QAL2 CH1-2-4-Cogé		5 ans				FEV 2021	
PRELEVEMENTS/ANALYSE REJETS ATMO. SEMESTRIEL	chaudieres		APAVE		08-juin	oct-21	FEV 2022
Combustion CH1			DALKIA	13-mars	28-févr	FEV 2021	
Combustion CH2			DALKIA	03-avr		FEV 2021	
Combustion CH4			DALKIA	28/03/2019 18/12/2019	20/01/2020 2 oct - SAACKE	FEV 2021	
ESP VASE TAMPON GAZ		4 ans	APAVE			FEV 2021	
ESP SECHEUR D'AIR CHAUFFERIE (2 réservoirs)		4 ans	APAVE		REQUALIF 08/10		
ESP VASE AIR COMPRIME (2110007114)		4 ans	APAVE				
VP ELECTRICITE	TOUTE INSTALLATION	1 an	APAVE	27-août	11-sept	sept-21	
VP LEVAGE	Matériel LEVAGE (palan,leve fut,transpallette...)	1 an	APAVE	10-sept	06-oct	mai-21	
V. TRIMESTRIELLE TREPIED + TREUIL T1		Trimestrielle	APAVE		09-mars	FEV 2021	
V. TRIMESTRIELLE TREPIED + TREUIL T2		Trimestrielle	APAVE	08-juil	COVID	mai-21	
V. TRIMESTRIELLE TREPIED + TREUIL T3		Trimestrielle	APAVE	03-sept	06-oct	AOUT 2021	
V. TRIMESTRIELLE TREPIED + TREUIL T4		Trimestrielle	APAVE	30-déc		nov-21	
Vérification portails automatiques S1		6 MOIS	APAVE		COVID	sept-21	14-mars
Vérification portails automatiques S2		6MOIS		10-sept	06-oct	sept-21	
Vérification étanchéité gaz AU7	alimentation gaz	1 an	APAVE	09-déc		févr-21	
Maintenance détection gaz		6 mois	OLDHAM	20-juin	24-juil	mars-21	
Maintenance détection gaz		6 mois	OLDHAM	17-déc	01-oct	mars-21	
Vérification détection gaz + chaîne de coupure AU	détecteurs de gaz AU7	1 an	APAVE		10-sept	févr-21	
Inspection canalisation gaz suivant plan de contrôle	canalisations alimentation gaz AU7x3	5 ans	APAVE				
PRELEVEMENTS/ANALYSE REJETS AQUEUX		1 an	APAVE	01-mars	23-déc	oct-21	
PRELEVEMENTS/ANALYSES EAUX SOUTERRAINES (3 PIEZO)	Prélèvements	5 ans	APAVE				
Etude Technique Foudre		-	APAVE				
Vérification périodique foudre	protection foudre	1 an	APAVE	27-août	11-sept	sept-21	
Vérification des extincteurs	Chaufferie + Cogé gaz	1 an	SICLU	23-avr	24-sept	août-21	06-mai
Vérification des exutoires fumées	Chaufferie + Cogé gaz	1 an	SICLU	13-févr	08-juil	août-21	06-mai
Vérification des BAES	Chaufferie + Cogé gaz	1 an	SICLU	23-avr	24-sept	août-21	06-mai
Vérification bornes incendie			SICLU		17-févr	août-21	
Vérification disconnecteur	Chaufferie	1 an	APAVE	09-déc	09-déc	déc-21	
Maintenance analyseur 1er semestre			Fuji	17-avr		FEV2021	
Maintenance analyseur 2ème semestre			Fuji	03-oct		oct-21	
Maintenance SSI Local chaufferie + cogé gaz			AEL	04-juin	26-mai	juil-21	
Assistance test AST			Fuji	21-janv	29-janv		
Nettoyage séparateurs hydrocarbures	Chaufferie + Cogé gaz	1 an	ABELLE	20-mars	28-avr		
Nettoyage et contrôle caniveaux réseaux de collecte							
Multigaz + autosaveveteurs 1er semestre	Chaufferie + Cogé gaz	1 an	DRAGER	10-avr	20-mai	nov-21	
Multigaz + autosaveveteurs 2ème semestre	Chaufferie + Cogé gaz	1 an	DRAGER	10-oct	25-nov	nov-21	
Débrilateur			SECURIMED		16-janv	mai-21	
TURBINE GAZ	DETAILS	PERIODICITE	PRESTATAIRE	2019	2020	2021	2022
PRELEVEMENTS/ANALYSE REJETS ATMOSPHERIQUES	Prélèvements	1 an		29-janv	29-janv	FEV2021	FEV2022
ESP SECHEUR D'AIR COGENERATION (2 réservoirs)		4 ans	APAVE		REQUALIF 08/10		
ESP VASE DIVERTER		4ans	APAVE	13-mai		juin-21	
VP ELECTRICITE		1 an	APAVE	27-août	11-sept	sept-21	
Inspection canalisation gaz suivant plan de contrôle	canalisations alimentation gaz AU7x3	5 ans	APAVE				
Vérification SSI caisson Turbine (SOLAR TURBINE)			SOLAR	15-juil	01-sept	août-21	

5.4.3 DATE DE MISE EN SERVICE DES CIRCUITS DE CHAUFFAGE PAR SOUS-STATIONS

Numéro	DESIGNATION DES BATIMENTS	Date allumage chauffage	Date arrêt chauffage	Nombre de jours de chauffe	DJ constatés
1	SOVIM - A6	07/10/2021	01/06/2021	236	2304
2	VILLE - G.S. Madoumier	11/10/2021	01/06/2021	232	2280
3	SOVIM - A7	04/10/2021	01/06/2021	239	2323
4	OPHLM - A1 - A5 - A5	04/10/2021	31/05/2021	238	2322
5	OPHLM - A2 - A35	04/10/2021	31/05/2021	238	2322
6	UFFI - Superette	05/10/2021	01/06/2021	238	2317
7	GESTRIM - A8 - A9 - A10	30/09/2021	01/06/2021	243	2341
8	CPILL - F.J.T	04/10/2021	30/06/2021	268	2359
9	SOVIM - A12 - A13	04/10/2021	02/06/2021	240	2324
10a	UFFI - B1 - B2 - B3	01/10/2021	01/06/2021	242	2335
10b	UFFI - B4 - B5	01/10/2021	01/06/2021	242	2335
11	OPHLM - Gendarmes	04/10/2021	31/05/2021	238	2322
12	GESTRIM - B6 - B7 - B8 - B9	30/09/2021	01/06/2021	243	2341
13	CPILL - B6 - B7 - B8	04/10/2021	02/06/2021	240	2324
14	CRAMCO - SEC. SOC.	01/10/2021	01/06/2021	242	2335
15	VILLE - G.S. J. Le Bail	11/10/2021	01/06/2021	232	2280
16	OPHLM - E5	04/10/2021	31/05/2021	238	2322
17	OPHLM - D16 - D2	04/10/2021	31/05/2021	238	2322
18	OPHLM - D6	04/10/2021	31/05/2021	238	2322
19	OPHLM - D6	04/10/2021	31/05/2021	238	2322
20	RECTORAT - CES Maurois	Consommation toute l'année			
21	RECTORAT - IUT	Consommation toute l'année			
22	SA HLM ATLANTIQUE - E1 - 2 - 3 - 4	05/10/2021	31/05/2021	237	2316
23	OPHLM - D1 - 2 - 3	04/10/2021	31/05/2021	238	2322
24	OPHLM - D4 - 5 - 11	04/10/2021	31/05/2021	238	2322
25	CPILL - D8 - 9	11/10/2021	02/06/2021	233	2281
26a	VILLE - G.S. Curie	11/10/2021	01/06/2021	232	2280
26b	VILLE - LGTS G.S. Curie	11/10/2021	01/06/2021	232	2280
27	OPHLM - D10 - 12	04/10/2021	31/05/2021	238	2322
28	OPHLM - D1	04/10/2021	30/06/2021	268	2359
29	OPHLM - E5	04/10/2021	31/05/2021	238	2322
30	OPHLM - F6 - 10	04/10/2021	31/05/2021	238	2322
31	OPHLM - F1 - 2 - 3 - 4	04/10/2021	31/05/2021	238	2322
32	CROUS - F. Etud.	Consommation toute l'année			
33	RECTORAT - Gymnase	Consommation toute l'année			
34	VILLE - Crèche	11/10/2021	01/06/2021	232	2280
35	NOUVEAU LOGIS - E13 - 14 - 1	Police abonnement résiliée			
36	OPHLM - F7 - 8 - 9	04/10/2021	31/05/2021	238	2322
38	GESTRIM - C.C. de Corgnal	01/10/2021	30/06/2021	271	2371
39	SOVIM - Gemeaux	04/10/2021	31/05/2021	238	2322
40	AGENCE COSTE - E12	05/10/2021	31/05/2021	237	2316
41	VILLE - CS + Bibliothèque	05/10/2021	01/06/2021	238	2317
42	COOP ATLANTIQUE - Coop	01/10/2021	30/06/2021	271	2371
43	NOUVEAU LOGIS - RPA	11/10/2021	01/06/2021	232	2280
44	SDIS - Cas. Pompers	04/10/2021	30/06/2021	268	2359
45	RECTORAT - Crous	Pas de circuit chauffage			
46	CONSEIL GENERAL - UTAs	18/10/2021	30/06/2021	254	2272
47	RECTORAT - Gymnase	Pas de circuit chauffage			
48	VILLE - Tribunes annexes Beaublanc	11/10/2021	01/06/2021	232	2280
49	VILLE - Crèche Beaublanc	11/10/2021	01/06/2021	232	2280
50	VILLE - Piscine Beaublanc	Consommation toute l'année			
51	STADE BEAUBLANC - Ville de Limoges	Consommation toute l'année			
52	VILLE - Palais des sports Beaublanc	11/10/2021	01/06/2021	232	2280
53	VILLE - Maison des sports Beaublanc	11/10/2021	01/06/2021	232	2280
54	MIDI MOBILIER - St Gence Panorama	Pas de circuit chauffage			
55	MAS BOUYOL 1 - Nouveau Logis	06/10/2021	30/06/2021	266	2347
56	MAS BOUYOL 2 - Nouveau Logis	06/10/2021	30/06/2021	266	2347

Numéro	DESIGNATION DES BATIMENTS	Date allumage chauffage	Date arrêt chauffage	Nombre de jours de chauffe	DJ constatés
57	ALSH - Ville de Limoges	01/10/2021	01/06/2021	242	2335
60	LYCEE MAS JAMBOST	30/09/2021	30/06/2021	272	2377
102	VILLE DE LIMOGES - Gymnase Calmette	11/10/2021	01/06/2021	232	2280
103	COLLEGE CALMETTE	Consommation toute l'année			
113	UNIVERSITE LIMOGES - IUFM Condorcet	07/10/2021	30/06/2021	265	2340
114	VILLE DE LIMOGES - Ecole du Roussillon	11/10/2021	01/06/2021	232	2280
116	LAMY - Lecomte de l'Isle	01/10/2021	01/06/2021	242	2335
118	Archives Départemental	Consommation toute l'année			
119	RECTORAT - Inspection académique	30/09/2021	30/06/2021	272	2377
120	ENSA - Ecole Nationale Supérieure d'Art	20/10/2021	30/04/2021	191	2040
122	CH ESQUIROL - MAS St Exupery	Consommation toute l'année			
125	VANTEAUX 1 - Limoges Habitat	Consommation toute l'année			
126	VANTEAUX 2 - Limoges Habitat	Consommation toute l'année			
129	Résidence Renoir	MSI au 02/01/2020			
130	VANTEAUX RENOIR - Citya	05/10/2021	30/06/2021	267	2319
132	MSA - Mutualité Sociale Agricole	29/09/2021	30/06/2021	273	2381
133	REGION LIMOUSIN - Lycée Renoir	Consommation toute l'année			
135	Cité Sainte Claire	Consommation toute l'année			
136	OPHLM BELLEVUE - Limoges Habitat	Consommation toute l'année			
137	EMSD	Consommation toute l'année			
139	EHPAD LEOBARDY - ccas	30/09/2021	30/06/2021	272	2377
140	GYMNASE STE CLAIRE - Ville de Limoges	11/10/2021	01/06/2021	232	2280
141	Résidence Square Vanteaux	29/09/2021	31/05/2021	243	2344
143	GROUPE SCOLAIRE BELLEVUE - Ville de Limoges	29/09/2021	01/06/2021	244	2345
144	HOPITAL DE JOUR - Mutualité Française	29/09/2021	30/06/2021	273	2381
145	Résidence Montegut	04/10/2021	30/06/2021	268	2359
146	Résidence Bourmeville	11/10/2021	30/06/2021	261	2316
147	Résidence Subrevel	11/10/2021	30/06/2021	261	2316
148	Résidence Curie Saint Saens	MSI au 16/01/2020			
149	Résidence Wagner	29/09/2021	30/06/2021	273	2381
58	GYMNASE SELY - Ville de Limoges	11/10/2021	01/06/2021	232	2280
Bât. E et F	FONCIA SOVM - Bâtiment E et F	01/10/2021	31/05/2021	241	2335
VDL	VILLE DE LIMOGES	Police abonnement résiliée			
22 Logt	OPDHLM	01/10/2021	31/05/2021	241	2335
206	NEXITY - Residence Gallieni	29/09/2021	01/06/2021	244	2345
213	VDL - Restaurant Beaublanc - Cuisine Centrale	12/10/2021	01/06/2021	231	2274
214	Résidence Plein Ciel	05/10/2021	30/06/2021	267	2319
215	Poste Brantome	15/10/2021	30/06/2021	257	2288
217	VDL - Groupe Scolaire Jean Macé	11/10/2021	01/06/2021	232	2280
218	VDL - Gymnase Jean Mace	12/10/2021	01/06/2021	231	2274
222	NEXITY - Résidence La Fontaine Bat A - B - C	Pas de circuit chauffage			
224	SGAMI - Gendarmerie Sud - Jourdan - Bat CSAG	11/10/2021	30/06/2021	261	2316
225	POSTE IMMO - C - La Poste Mas Loubier	06/10/2021	30/06/2021	266	2347
225	POSTE IMMO - A - La Poste Mas Loubier - CRSF	06/10/2021	30/06/2021	266	2347
225	POSTE IMMO - B - La Poste Mas Loubier - CMTO/CNV	06/10/2021	30/06/2021	266	2347
226	LIMOGES HABITAT - HLM Mas Loubier	Pas de circuit chauffage			
235	VDL - Gymnase Grellet	11/10/2021	01/06/2021	232	2280
237	LIMOGES HABITAT - Cité Strasbourg	Pas de circuit chauffage			
238	NEXITY - Maryse Bastié	29/09/2021	30/06/2021	273	2381
240	SGAMI - Gendarmerie Nord - Jouan	Pas de circuit chauffage			
244	MALLET GUY - Residence Paguenaud	Consommation toute l'année			
250	VDL - Groupe scolaire Brégère	11/10/2021	01/06/2021	232	2280
253	Limoges Habitat - Cité La Brégère	Pas de circuit chauffage			
255	CD87 - Collège Pierre de Ronsard	Pas de circuit chauffage			
260	LIMOGES HABITAT - Cité La Bastide	Pas de circuit chauffage			
257	VDL - Foyer Détaillé	11/10/2021	01/06/2021	232	2280
259	VDL - Terrain de Sport Bastide	11/10/2021	01/06/2021	232	2280
261	VDL - Ecole Elementaire Blanchot	11/10/2021	01/06/2021	232	2280
262	VDL - Gymnase Marcel Esnault	11/10/2021	01/06/2021	232	2280
264	VDL - Groupe scolaire Bastide	11/10/2021	01/06/2021	232	2280
265	VDL - Maternelle Blanchot	11/10/2021	01/06/2021	232	2280
266	VDL - Crèche Bastide	05/10/2021	01/06/2021	238	2317
267	Station des Eaux	05/10/2021	30/06/2021	267	2319
270	Résidence Porcelaine	04/10/2021	30/06/2021	268	2359

5.4.4 PROGRAMMES PREVISIONNELS 2022

DESCRIPTIF P3 - CHAUFFERIE CENTRALE ET RESEAU	
	TOTAL
Armoire CRT SDCL	10 000
Remplacement vanne A/R chaudière 1et2 SDCL	30 000
Mise aux normes cpteurs Energie Bastide B	15 000
TGBT SDCL	51 000
REPARATION FUTE RESEAU	100 000
TOTAUX	206 000

DESCRIPTIF P3 - CHAUFFERIE BIOMASSE CRE3	
	TOTAL
DECENNALE	1 400 000
TOTAUX	1 400 000



5.5 LIASSE FISCALE

